BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est,
EDMONTON,
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 20 — EDMONTON, JEUDI, 5 MARS 1914. — FONDE EN 1905

NOUVELLES DE PARTOUT

M. F. D. Monk, ancien ministre des Travaux Publics à Ottawa, vient de donner sa démission de membre du Parlement.

L'hon. Ch. Devlin, ministre de la Colonisation au gouvernement provincial de Québec, est mort dimanche, à l'âge de 55 ans.

Lord Minto, ancien gouverneur général du Canada, est mort à Londres lundi matin. Lord Minto avait pris une part importante comme officier de la milice canadienne, à la répression de la rébellion du Nord-Ouest en 1885.

Des élections générales auront lieu en Angleterre durant le cours du mois de mai. L'appel aux électeurs se fera sur la question du Home Rule.

Fort George se développe rapidement depuis l'achèvement de la voie ferrée du Grand Tronc. La population de Fort George est actuellement d'environ 3000 habitants.

Le Président des Etats-Unis a déclaré que si la Grande-Bretagne désire une enquête sur le meurtre de Benton, par le général Villa, commandant des insurgés, le gouvernement de Washington adressera une réclamation au Mexique.

Le R. P. McCarthy, premier pasteur de l'église Ste-Marie de Winnipeg, est très gravement malade et l'on ne croit pas qu'il se rétablisse.

Un Canadien-français, du nom de Joseph Vernet, demeurant à St-Norbert, Man., a tué sa femme dans un accès de folie. L'infortunée eut la tête complètement réduite en bouillie par le meurtrier qui la frappa sauvagement avec une barre de fer. Vernet ne semble pas se rendre compte de son horrible forfait. Il sera enfermé dans un asile.

La municipalité de Medicine Hat Alta, vient de prendre un arrêté interdisant aux employés de la ville de tous rangs de fumer pendant leurs heures de travail. A la première infraction au règlement les fumeurs seront renvoyés.

Le tronc des pauvres, de l'église du St-Rosaire, à Régina, a été fracturé pendant les vêpres, dimanche dernier, une somme de $300 a été enlevée, le voleur s'est enfui dans l'automobile du R. P. Benett, qui était stationnée devant l'église.

Le Président Wilson, qui est en faveur du rappel de la loi établissant un privilège de taux pour la traversée du canal de Panama, par les bateaux des Etats-Dnis, rallie chaque jour de plus nombreux partisans. Le sénateur Thornton, de la Louisiane, a déclaré que la loi de rappel sera votée à une énorme majorité car elle contribuera à maintenir des relations amicales entre les Etats-Unis et les grandes puissances mondiales.

L'élection à la mairie de Montréal sera précédée de l'une des campagnes électorales les plus actives dont Montréal a jamais été témoin. Les candidats en présence sont le Major Stevens et M. Médéric Martin.

Le garage Mount Royal, de Calgary, a été complètement détruit par un incendie, vingt automobiles ont été détruites; les dégâts s'élèvent à $40,000.

Sir Edward Grey, le ministre des Affaires Etrangères de Grande-Bretagne, a déclaré au parlement britannique que si les Etats-Unis n'obtiennent pas réparation du meurtre de Benton, par le général Villa, le gouvernement anglais se chargera lui-même de présenter sa réclamation à Mexico.

Le général Villa, chef des insurgés mexicains, vient de recevoir un aéroplane et 3000 bombes chargées à mitraille. La situation est très grave au Mexique; on ne croit pas que le calme puisse être rétabli sans l'intervention armée des Etats-Unis.

Cours des céréales à Winnipeg

Blé No 1 Northern, 90 1-2c.
Blé No 2 Northern, 89c.
Blé No 3 Northern, 87 1-4c.
Blé No 4 Northern, 83 1-2c.
Blé No 5 Northern, 77 1-2c.
Blé No 6 Northern, 77c.
Avoine No 2, 35 1-4c.
Avoine No 3, 34 3-4c.
Orge No 3, 45 1-2c.
Orge No 4, 43 1-2c.

LES PRETENDUS SCANDALES DU TRANSCONTINENTAL

UN BOULET QUI FAIT RICOCHET

Le rapport de la Commission chargée de trouver ces scandales dans le Transcontinental révèle toute une machination ourdie contre le chemin de fer du peuple.

Le rapport de MM. Gutelius et Lynch Staunton sur le Transcontinental National a été présenté mardi dernier à la Chambre des Communes.

M. Gutelius est un ancien surintendant de division au C. P. R.; il est aujourd'hui directeur général de l'Intercolonial, à $20,000 par an. M. Lynch Staunton est surtout célèbre par les services qu'il a rendus au parti conservateur. Jamais rapport émanant d'une Commission Royale n'a été présenté à la Chambre des Communes dans de semblables conditions et avec un motif aussi visible; jamais document n'a été rédigé à un point de vue aussi nettement partisan; il n'y a pas un mot de son contenu qui ne donne prise aux critiques.

Les commissaires avaient eu deux ans pour rédiger leurs notes: il y avait déjà plusieurs mois que leur enquête était terminée et cependant ce rapport a été présenté sous forme manuscrite et immédiatement expédié à l'imprimerie pour être tiré à des milliers d'exemplaires avant qu'aucun député libéral au Parlement ait eu l'occasion de le voir et d'examiner les preuves sur lesquelles ses conclusions s'appuient. En attendant, le pays ne peut juger de l'affaire que par un aperçu sommaire rédigé par le gouvernement et distribué par lui à toute la presse du pays. Ce sommaire très soigneusement rédigé et que le gouvernement avait revisé lui-même afin de tirer tous les avantages possibles et imaginables du scandale supposé, a été exploité sur la plus grande échelle par la presse du gouvernement. On a délibérément cherché à faire croire au public qu'un gaspillage prémédité d'un grand nombre de millions s'était produit dans la construction de ce chemin de fer et on a voulu que cette impression ait le temps de se graver dans l'esprit du public avant de laisser aux libéraux l'occasion de lire le rapport des commissaires eux-mêmes et d'en discuter les mérites au Parlement. Voilà une injustice qui nous donne tout de suite à penser que le rapport est mensonger d'un bout à l'autre.

D'autre part, M. Lynch Staunton est un avocat tory bien connu depuis des années et qui a déjà rendu au pays des services grassement payés. Comme dédommagement du temps que leur a pris la préparation de ce rapport, M. Gutelius a touché la "petite" somme de $27,465 tandis que M. Lynch Staunton recevait $24,038; il faut ajouter à cela les sommes très importantes qu'ils ont tirées d'autres sources pendant qu'ils rédigeaient leurs notes. Dans ces circonstances il était à prévoir que le gouvernement obtiendrait de ces messieurs un rapport qui ferait très bien son affaire au point de vue politique!

Il y aurait également à noter qu'une des premières mesures prises par M. Gutelius lorsqu'il devint directeur général de l'Intercolonial fut de hausser le tarif de ce chemin de fer dans les Provinces Maritimes. Cette mesure fut naturellement très agréable au C. P. R. auquel l'Intercolonial fait concurrence: elle préparait aussi les voies pour un changement que le gouvernement médite, paraît-il, sérieusement: il s'agirait de remettre l'Intercolonial au Nord Canadien. Autre circonstance à noter: M. Gutelius a passé un contrat avec le C. P. R., — la compagnie qui l'a prêté au gouvernement — permettant à ce chemin de fer d'employer pour ses trains, moyennant une très faible rétribution, les voies de l'Intercolonial jusqu'à Halifax. La façon dont il a administré l'Intercolonial n'était certes pas faite pour rendre populaire le contrôle gouvernemental, mais elle l'a mis, lui, très en faveur auprès du C. P. R.

Rappelons également que le major Léonard — un ancien ami du C. P. R. lui aussi, — a été nommé directeur de la Commission du Transcontinental National à la place des anciens commissaires. Obéissant aux instructions du gouvernement il changea immédiatement la nature du Transcontinental National et s'écarta du programme présenté au Parlement et approuvé à deux reprises par les électeurs canadiens. Ce qu'ont été ces changements, une lettre du président Chamberlin du Grand Tronc Pacifique, au major Léonard, nous l'apprend. "J'apprends que vous vous écartez du programme de construction et qu'au lieu de rampes à 4-10 et de structures permanentes, vous avez autorisé des rampes à 1 pour cent et des structures temporaires en bois. Ce sont là, me dit-on, vos dernières instructions. Je dois vous faire remarquer qu'elles ne sont ni conformes à la convention ni satisfaisantes pour la Compagnie et qu'elles ne peuvent être acceptées."

M. Chamberlain ne s'est jamais départi de cette attitude, et la correspondance qui a été soumise jusqu'ici à la Chambre a démontré amplement que le reste de la voie ferrée sera construite avec des rampes plus fortes, des courbes plus accentuées et des structures plus frêles que ne l'avait indiqué le Parlement. La convention a été violée également en ce qui concerne le terminus de Québec. Sans solliciter l'autorisation du G. T. R. et en dépit de ses protestations, le département vient de passer un contrat avec le C. P. R. Le président Chamberlain s'est toujours opposé à cette politique; il a protesté formellement auprès du major Léonard et du gouvernement en déclarant qu'un terminus double, propre à répondre aux besoins du C. P. R., coûterait plus de $8,000,000, que c'était là une dépense tout à fait inutile et que ce changement était très mal vu du G. P. R.

Ainsi, en toute circonstance, le G. T. P. qui était partie dans le contrat parlementaire passé au sujet du Transcontinental National, a été ignoré, et le gouvernement a procédé en tous points de façon à faire croire qu'il désirerait que le G. T. P. renonce à l'entente conclue au sujet du fonctionnement du chemin de Winnipeg à Moncton. Vient ensuite le rapport des Commissaires qui laisse entendre que le G. T. P. ne pourra jamais payer une rente de 3 pour cent sur le coût de la construction. Tout ceci est évidemment très agréable au C. P. R. et ne saurait avoir qu'un but, c'est de donner le coup de mort à l'idée du contrôle des services d'utilité publique par le gouvernement.

Quant aux conclusions des commissaires au sujet de ce gaspillage prétendu de $40,000,000 dans la construction de la voie ferrée, les rapports des journaux torys préparés par le gouvernement — les seuls renseignements qui aient été communiqués au public, — montrent qu'en effet le Parlement aurait pu économiser de l'argent en construisant un chemin de fer bon marché au lieu de construire le meilleur chemin de fer du continent. Quant à toutes ces économies qui, au dire de MM. Gutelius et Lynch Staunton, auraient pu être réalisées, en laissant les rampes plus fortes, les courbes plus prononcées, en construisant des structures temporaires, on pourrait répondre qu'il n'y a pas à l'heure actuelle, un seul chemin de fer sur le continent qui ne dépense des millions pour faire disparaître ces choses que le commissaire voudrait imposer au Transcontinental National. Le gouvernement lui-même dépense actuellement sur l'Intercolonial de vastes sommes pour amoindrir les rampes, les courbes et pour remplacer les constructions en bois par des ponts en acier. Une bonne moitié de ce gaspillage prétendu représente la différence entre un bon chemin de fer et un chemin de fer à bon marché. On nous dit que les profits réalisés par les entrepreneurs en sous-louant leurs travaux forment $8,000,000 de ce soi-disant gaspillage. On ne donne pas de détails, on se contente de citer le chiffre. Mais ce sous-louage des travaux par de grands entrepreneurs, qui sont tenus responsables de la bonne exécution de l'entreprise et qui lui prennent tous les risques et pertes, est une pratique commune dans la construction des chemins de fer dans l'univers entier. C'est la même pratique que suit aujourd'hui même le gouvernement actuel dans la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson; toute la ligne confiée à un entrepreneur qui en sous-loue les diverses parties à de plus petits entrepreneurs. Si le principe est mauvais dans la construction du Transcontinental National, pourquoi serait-il bon dans celle du chemin de fer de la Baie d'Hudson?

Une autre phase importante du rapport et dont il est bon de se souvenir est qu'aucune accusation spécifique, de concussion ou de malhonnêteté, n'est portée contre aucun des Ministres ou des fonctionnaires du gouvernement Laurier. Si un seul cas de pot-de-vin ou de malhonnêteté avait été découvert, quels cris n'aurait pas jeté toute la presse tory! Et un autre fait si significatif, c'est que la presse du gouvernement annonce que l'administration ne tentera pas de faire rembourser une partie de ces $40,000,000 qu'on prétend avoir été gaspillés.

La vraie question qui se pose devant le Parlement et le peuple au sujet de ce rapport est une question de politique plutôt qu'une question d'honnêteté; il s'agit de savoir si le Transcontinental National doit être dirigé par le peuple et pour le peuple, quels que puissent être les désirs et les intérêts des grandes compagnies de chemin de fer et des monopoles. Les libéraux sont prêts, archi-prêts à discuter tout le rapport sur ses mérites au Parlement. Ce n'est pas une bombe qui a fait explosion dans le camp libéral comme on voudrait nous faire croire, c'est une balle qui a fait ricochet et qui revient frapper l'administration Borden et les corporations auxquelles elle obéit.

LE CONGRES DU MOIS DE JUIN

Le Congrès du Parler Français aura lieu, tel qu'annoncé récemment, les 8, 9 et 10 juin prochain. Déjà les grandes lignes du programme ont été élaborées, et tout fait espérer un succès aussi grand que celui des années précédentes. Des discours remarquables seront prononcés et des travaux intéressants et instructifs sont déjà en préparation. Mais on ne doit pas oublier que le succès du Congrès ne repose pas uniquement sur les épaules du comité exécutif: le Congrès ne sera pas simplement une séance du comité d'Edmonton, mais il sera avant tout une réunion provinciale, une assemblée délibérante et fraternisante, dirons-nous, de nos compatriotes de toute la Province. Il faut donc que ceux-ci se mettent à l'oeuvre et s'organisent. Il faut que dans chacun des groupes de langue française de l'Alberta, le Cercle local du Parler Français se réunisse et délibère sur les besoins locaux et procède à la nomination de délégués nombreux et actifs au Congrès. Dans les endroits où il n'y a pas de Cercle local, rien n'est plus facile que d'en former un et d'élire rapidement un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier et cinq directeurs; M. le curé, ou son représentant, est chapelain d'office. Le secrétaire devra faire immédiatement rapport au Secrétaire-général, casier 1268, Edmonton.

A l'oeuvre donc! Que chaque groupement, que chaque compatriote se mette en règle avec ce devoir patriotique. Le Congrès sera ce que l'aura fait le dévouement et la participation de chacun.

L'HISTOIRE DU CANADA

Un anniversaire

Les journaux rappellent qu'il y a eu quatre-vingts ans lundi dernier que la Province de Québec était soulevée tout entière à la suite de l'adoption par l'Assemblée de 92 résolutions qui constituaient 62 dénonciations du gouvernement britannique et concluaient à l'établissement en province de Québec d'une république canadienne-française. Les rues de la vieille capitale étaient le théâtre de manifestations anti-britanniques et le héros du jour était Louis Joseph Papineau, l'inspirateur des "résolutions." Devenu orateur de l'Assemblée en 1820, Papineau avait employé sans relâche depuis son élection, son brillant talent à dénoncer la "tyrannie britannique."

Dès la nouvelle du soulèvement de Québec, Lord Gosford fut envoyé d'Angleterre pour ouvrir une enquête sur les réclamations des Canadiens-français. Cette enquête n'eut aucun résultat pratique et la rébellion de 1837 éclata; elle fut de courte durée grâce au clergé qui parvint à empêcher la grande majorité des Canadiens-français de se joindre aux rebelles.

LE CHEMIN DE FER DU LAC LABICHE

LA LIGNE PASSE AU SUD-EST DU LAC LABICHE

Les nombreux colons de langue française, qui depuis quelques mois ont pris des homesteads au sud-est du lac LaBiche, apprendront avec une satisfaction légitime que le tracé des cent-vingt-cinq premiers milles de la voie ferrée Alberta & Great Waterways vient d'être communiqué au Ministre des chemins de fer d'Alberta par l'Ingénieur en chef de la Compagnie. Ce tracé est en tous points conforme aux prévisions des homesteaders de cette région. Le point de jonction de la ligne A. & G. W. Ry avec celle de l'E. D. & B. C. Ry se trouve au coin S. O du township 24, rang 65, à dix milles au N.O. de Namayo; de là la voie ferrée traverse Excelsior et Bon Accord, passe à 2 milles et demi de Battenburg et touche Fedorah. De ce dernier point le tracé se dirige au N.E. vers Slaybridge et traverse la rivière Vermilion à Egremont, puis le township 21, rang 60, le tracé coupe le coin S.E du township 21, rang 61, conservant une direction N.E jusqu'à environ six milles au sud de Flat Lake. La ligne, après avoir touché le coin du township 19, rang 64, borde la rive sud du lac LaBiche, entre les townships 18 et 19, rang 65 et continue vers l'est.

Au poste de la Baie d'Hudson, établi au sud du lac, de nombreux ouvriers construisent de vastes hangars destinés à abriter les provisions et les matériaux de la compagnie de chemin de fer.

Le point terminus du premier tronçon de la ligne aboutit au coin sud-est du lac et il n'y a aucun doute que l'emplacement du premier point de division de l'A & G. W. Ry sera situé à ce point exact. On peut d'ores et déjà prédire que ce sera l'emplacement d'une ville importante, car la région est extrêmement fertile et la situation de ce point de division, sur les bords du lac LaBiche, est exceptionnelle.

On annonce que ce premier tronçon sera terminé avant le mois de décembre, déjà plus de trente milles de talus sont prêts pour la pose des rails. Plusieurs centaines d'ouvriers sont occupés dans les divers chantiers le long de la nouvelle ligne; la température printannière favorise beaucoup les travaux.

LA CORRUPTION ELECTORALE ET M. BORDEN

M. Borden passe à côté de la question vitale soulevée au Parlement par les libéraux.

Le discours que M. Borden a adressé aux Communes mercredi dernier pendant la discussion sur la corruption électorale était d'un vague voulu et significatif. Ce débat, dont la politique était exclue, portait sur un sujet dont tout le monde reconnait aujourd'hui l'importance vitale au Canada. Dans ces circonstances on se serait attendu à ce que le Premier Ministre parlât vigoureusement et au point. On comptait d'autant plus sur cette vigueur et cette clarté de la part de M. Borden qu'il avait été si ardent à dénoncer la corruption lorsqu'il appartenait à l'opposition et si précis dans les mesures qu'il offrait pour l'enrayer.

Malheureusement il n'en fut pas ainsi. M. Borden se contenta de faire un discours qui non seulement manquait de précision mais où il ne faisait pas la moindre mention des mesures à l'adoption desquelles il attachait tant d'importance alors qu'il était dans l'opposition.

Avant 1911 M. Borden demandait avec instance la nomination d'un fonctionnaire indépendant qui serait chargé des poursuites dans les procès électoraux. Il faisait ressortir les délais qui se produisaient si fréquemment dans l'audition des procès électoraux et dans le mal qui résulte de l'impunité. La nomination d'un procureur spécial, disait-il, est le seul moyen d'empêcher ces maux et de s'assurer le châtiment des criminels. Elle s'imposait de toute nécessité. Il laissait entendre; s'il ne l'a pas dit ouvertement, que le gouvernement libéral méritait d'être sévèrement réprimandé pour n'avoir pas fait cette nomination. A Halifax, en exposant sa profession de foi et en bien d'autres circonstances, il s'engagea à nommer un procureur spécial pour les causes électorales s'il arrivait au pouvoir.

Il était aussi un autre thème sur lequel M. Borden se plaisait à revenir lorsqu'il appartenait à l'opposition: il voulait qu'on forçât le parti politique à faire connaître les dépenses encourues pour les frais de campagnes et à empêcher que les corporations et les entrepreneurs se souscrivent à ces fonds. Il parlait avec vigueur du besoin d'action dans cette voie et sa sincérité paraissait évidente.

M. Borden arriva au pouvoir en 1911 après une campagne dans laquelle le parti qu'il représentait avait à sa disposition les fonds les plus vastes qui aient jamais été enregistrés dans les annales de l'histoire politique du Canada. L'existence même de cette énorme caisse électorale semblait jeter des doutes sur la sincérité de M. Borden. Les événements ont confirmé ces soupçons depuis qu'il est devenu Premier Ministre. Les paroles qu'il a prononcées au cours du débat qui vient de se dérouler nous fournissent une nouvelle preuve de son manque de sincérité.

Les élections partielles, tenues depuis que M. Borden est Premier Ministre se sont signalées par la corruption électorale la plus éhontée qui ait jamais été pratiquée en faveur des partisans du gouvernement. Les dépenses faites par l'organisation gouvernementale accusent clairement d'immenses fonds de campagne auxquels ont contribué largement, sans aucun doute, les grandes compagnies et autres gens de la haute finance, amis du gouvernement. En maintes circonstances les avocats de l'organisation gouvernementale ont délibérément retardé l'audition des contestations déposées. Si M. Borden avait eu réellement le désir de faire disparaître ces maux nous n'en aurions sûrement pas eu des exemples aussi frappants sous son régime; il ne se seraient pas non plus produits si l'organisation gouvernementale n'y avait participé. Voilà des faits qui en disent long non seulement sur la sincérité mais sur le manque de sincérité de M. Borden.

LES RESSOURCES MINIERES DU NORD

Le Dr Elliott affirme qu'il existe dans le nord d'Alberta d'immenses gisements pétrolifères.

Un expert en puits de pétrole, jouissant d'une renommée mondiale, le Dr Elliott, est de retour d'un voyage d'exploration dans la région du Fort McMurray. Le Dr Elliott, qui a acquis une grande expérience des terrains pétrolifères en Californie, a bien voulu nous communiquer d'intéressants détails sur son voyage.

"Je n'ai pas le moindre doute, a-t-il dit, qu'il existe des gisements pétrolifères considérables dans la région du Fort McMurray; il y a dans le nord de la province d'Alberta des richesses minières qui feront l'étonnement du monde lorsqu'une voie ferrée en permettra l'accès; jamais encore, depuis que je m'intéresse aux exploitations pétrolifères, je ne m'étais trouvé en présence d'indices aussi convaincants de gisements considérables du précieux combustible. Tout ce que l'on a pu dire sur la richesse minière de la région du Fort McMurray n'en décrit pas encore assez éloquemment l'importance."

Le Dr Elliott est en relations avec des capitalistes américains qui sont décidés à consacrer des millions à la mise en valeur des territoires miniers du Fort McMurray.

"Il y a dans cette partie du bassin de l'Athabasca, nous dit le Dr Elliott, environ 200 millions de tonnes d'asphalte qui s'est révélé supérieur à l'analyse, aux asphaltes des Antilles et de Californie. Lorsque les wagons de la ligne A. & G. W. amèneront de l'asphalte à Edmonton en quantités considérables une industrie importante sera établie à Edmonton."

Le Dr Elliot a rapporté du nord des échantillons de sel d'une qualité comparable à celle des sels du Texas et du Kansas; il y a également dans la région du nickel, du gypse, du fer, du cuivre et de l'or.

Le Dr Elliott nous a déclaré que la prodigieuse quantité d'asphalte trouvée dans la région du Fort McMurray a nécessité l'évaporation par des fissures de 170 milliards de barils de pétrole.

UNE TROMPEUSE MAJORITE

En discutant le bill de la redistribution, mardi dernier, au Parlement, l'hon. G. P. Graham a cité quelques chiffres intéressants qui mettent en pleine lumière la différence qui existe entre la représentation conservatrice et libérale au Parlement et le vote déposé aux dernières élections générales. Ces chiffres nous montrent que, sur une base proportionnelle, et même en comptant les 22 représentants nationalistes de Québec comme s'ils avaient été élus par le peuple pour appuyer M. Borden, les forces des partis en présence au Parlement sont actuellement de 114 partisans du gouvernement et 107 libéraux. Sur les 1,307,528 votes déposés à la dernière élection générale, les candidats conservateurs — nationalistes compris — ont reçu 669,694. Les candidats libéraux ont reçu 625,103; et les indépendants 12,831. Entre le nombre de votes déposés en faveur des conservateurs et celui qui a été donné au compte des libéraux, la différence n'est que de 44,491. Dans les provinces d'Ontario, sur une base proportionnelle, il devrait y avoir 38 libéraux et 48 conservateurs au lieu du grand écart qui existe actuellement.

La différence qui existe dans la force populaire des partis est loin d'être aussi grande que la majorité du Parlement à la Chambre ne semble l'indiquer. Que 2 pour cent seulement des électeurs votent de façon différente à la prochaine élection générale et le parti libéral aura au Parlement une majorité aussi forte que celle du gouvernement Borden actuellement.

Le Courrier de l'Ouest

Journal Hebdomadaire

9334, AVE. JASPER. TEL. 1675

Edmonton, Alta.

Calino monte en wagon, dans un compartiment où se trouvent six personnes, trois sur chaque banquette.

Une fois assis, il regarde alternativement des deux côtés.

—Tiens! se dit-il, ils ne sont que trois de ce côté, tandis que nous sommes quatre de celui-ci...

Et il passe sur l'autre banquette.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

On avait laissé grandes ouvertes toutes les portes de la maison, pour conserver au mariage le caractère public indispensable à sa validité. Derrière la famille, quelques personnes se groupaient à l'entrée du salon, ombres indistinctes dans la nuit qui régnait sur tout le fond de l'immense pièce. Quelques voisins, quelques fournisseurs du quartier que le président aurait pu reconnaître, mais parmi lesquels il ne regardait qu'un homme de petite taille qui était entré le dernier.

Une certaine similitude de stature et de tournure lui fit d'abord prendre ce nouveau venu pour le docteur Gastrusse, redescendu à temps du blockhaus pour signer sur le registre qu'était en train d'ouvrir un secrétaire de mairie. Non, ce n'était pas le docteur, mais un étranger; quelque passant qui s'était joint aux curieux empressés de mettre à profit une occasion unique de pénétrer dans l'intimité du Logis-Vide.

Le président regardait cet inconnu, cet intrus, en essayant de définir les traits essentiels de sa personne, de son visage; et par une singulière hantise de son imagination, il se figurait distinguer, dans cette face invisible, deux longs yeux étroits, les étranges yeux décrits par Maxime.

Se serait-il laissé impressionner par le récit que lui avait fait sa belle-soeur de leur rencontre fantastique auprès de la gare? Mais le président n'était pas homme à prendre plus d'une minute, la réalité pour un songe; et la réalité pour le moment, c'est qu'il y avait à l'entrée du salon, un homme aux yeux singuliers dont la présence restait inexplicable, et qui se dissimulait dans l'ombre.

Mais comme le dernier témoin apposait sa signature, l'étranger fit un pas en avant, le regard dirigé droit sur Annonciade. Celle-ci, comme sous une influence magnétique, rouvrit très grands ses yeux qu'elle avait tenus constamment baissés ce soir; elle regarda tour à tour, — et comme si elle les voyait pour la première fois, — le maire, le registre, puis les candélabres qui donnaient à ce lieu une apparence de solennité. Et peut-être éblouie par tant de lumières, elle s'appuya à la table de ses deux mains gantées de blanc; sa tête pencha, pencha en avant, presqu'au milieu des bougies allumées.

Puis elle chancela, et sans essayer de se retenir au bras de Dominique, elle s'abattit sur le parquet.

DEUXIEME PARTIE

I

Le témoignage des yeux étranges

La nuit s'achevait, aussi tranquille et silencieuse pour le Logis-Vide que pour tout le reste de Montauvent.

Depuis longtemps, l'assistance s'était dispersée, Annonciade avait repris ses sens, Emérence avait éteint les bougies des candélabres, et la famille Hennerot cherchait sans doute dans le repos l'oubli des émotions de la soirée.

Et ce calme, cette ombre qui régnait sur la maison semblaient plus impressionnants après la dramatique minute qui avait jeté Annonciade à terre, au moment même où la loi venait de l'unir à Dominique Hennerot.

Quelqu'un veillait pourtant encore au Logis-Vide, car la porte du salon s'ouvrit sans bruit, et le président sortit de la grande pièce, maintenant sombre et déserte. Ses pas assourdis glissèrent sur le dallage du corridor. Il portait un flambeau allumé dont la clarté éclairait son cou cravaté de blanc, ses épaules encore revêtues de la redingote de cérémonie.

Ce corridor était tout rempli des parfums d'un gros bouquet qu'avait apporté Léonce, et qui gisait, oublié, sur un bahut. L'odeur un peu funèbre de ces fleurs mourantes prit peut-être par surprise le président; mais celui-ci resta quelques secondes immobile, comme indécis. Il tenait à la main un bijou qu'il venait de prendre au salon, et qui n'était autre que la bague de fiançailles d'Annonciade, un petit camée dont Maxime s'était dépouillée pour que Dominique l'offrît à la jeune fille le jour où ils s'étaient engagés l'un à l'autre.

Et cette bague, dont le châton d'onyx représentait la face mutilée de la Vénus d'Arles, Annonciade ne l'avait quitté que cet après-midi, en vue de la cérémonie religieuse du lendemain; elle l'avait entreposée dans une coupe du salon, où le président venait de la retrouver.

M. Hennerot rentra dans son cabinet de travail que la lueur d'une lampe, le rayonnement d'un feu de cheminée, faisaient paraître chaud, clair et presqu'accueillant par contraste avec le reste de la maison. Il alla à son bureau, ouvrit un tiroir fermé à clef et en tira un petit objet enveloppé d'un papier rose thé.

Il déplia celui-ci, et une seconde bague apparut, l'anneau de mariage qu'Emérence avait découvert dans un vêtement du frère d'Annonciade.

Le président plaça les deux bagues l'une sur l'autre pour en comparer minutieusement les dimensions.

Mais tout de suite, il eut un soupir de soulagement en les voyant si différentes de diamètre.

Certes; il en était sûr d'avance: jamais l'anneau nuptial qui portait les noms de Lucien-Gabrielle n'avait été fait pour la petite main d'Annonciade; mais, tout à coup, il avait eu besoin d'une certitude tangible, et l'idée lui était venue d'aller chercher, comme terme de comparaison, la bague de fiançailles, là où il avait vu Annonciade mettre celle-ci.

A l'instant où elle allait jeter son camée dans le vide-poche du salon, en disant à Dominique qu'elle l'y reprendrait bientôt, la jeune fille avait même eu un mouvement involontaire, aussitôt réprimé, mais dont l'imprévu l'avait laissée un peu confuse; elle avait failli confier le camée à Dominique lui-même, en le glissant dans une poche de son veston.

Cela avait dû être chez elle une habitude, très ancienne et familière, de confier ainsi ses menus trésors à quelqu'un de son entourage, à son frère sans doute; le président n'avait pensé que cela alors. Mais cette nuit, il se rappelait que c'était dans cette même poche qu'Emérence avait trouvé l'anneau daté du 5 septembre dernier, dans cette même poche qu'Annonciade avait cherché, le jour où le docteur l'avait laissée devant le pardessus de son frère.

Cependant, tout cela n'était que coïncidences peut-être fortuites, tandis qu'il y avait un fait indéniable que le président touchait en ce moment du doigt: c'est que la bague au camée qui allait fort bien à Annonciade, était beaucoup plus petite que l'autre.

Mais à qui alors avait appartenu celle-ci? C'était toujours la même question insoluble. Où allaient ces deux enfants, quand ils couraient le monde avec un anneau de mariage tout neuf pour seul bagage?

En se disant qu'il s'en désintéressait, le président voulut remettre l'énigmatique bijou dans son enveloppe improvisée; il s'aperçut que le papier dans lequel il avait serré la bague, quelques jours plus tôt, était du papier à lettre tout couvert de l'écriture d'Annonciade; il étala le feuillet et lut:

"Mon seul ami, il faut que je te dise tout: et je le puis maintenant que c'est décidé... Ce mariage dont la seule pensée me faisait tant de mal sera bientôt un fait accompli..."

Le président lut ainsi jusqu'au bout la lettre qu'avait commencée Annonciade, le soir où on l'avait crue en train d'écrire à Marie Donnerey; et cette fois, il s'assit, à moitié étourdi.

A quel mariage Annonciade faisait-elle allusion, sinon à son union avec Dominique, en parlant de la grande résolution, du grand sacrifice que lui imposait son attachement pour un autre?

Les deux mains du président s'abattirent sur le papier, comme s'il avait peur que Dominique pût le lire à travers les murs. C'est qu'il voyait poindre quelque chose de plus affreux que tout le reste, sous la forme du soupçon qui déchirerait Dominique. Si quelqu'un avait cru en Annonciade, c'était bien ce malheureux enfant; lui si ombrageux et prompt à la méfiance, avait été le seul à ne jamais douter d'elle. Mais qu'un mot de cette misérable épître tombât sous ses yeux, et sa vie serait empoisonnée.

Et ce n'était là qu'un fragment de lettre, un brouillon incomplet; mais la lettre elle-même, comment Annonciade l'avait-elle fait partir, quand Dominique l'entourait d'une sollicitude qui le tenait au courant de ses moindres démarches, de ses moindres actions? Pour entretenir une correspondance à leur insu, il aurait fallu à la jeune fille un degré de ruse dont, même en cet instant, le président ne la jugeait pas capable.

Pourtant, celui dont elle invoquait indirectement le secours, avait bien reçu son appel, puisqu'il était venu... Un peu trop tard, il est vrai; mais il était venu. C'était à la prière d'Annonciade qu'elle avait surgi, cette ombre indistincte dont le président n'avait vu que deux yeux étranges, brillant dans la pénombre de son salon. Et voilà que ces yeux, il croyait tout à coup les reconnaître...

Ainsi qu'il l'avait dit à Maxime, il n'avait jamais rencontré que dans un seul visage cette particularité des orbites si rapprochés que les deux yeux semblaient se rejoindre pour n'en faire qu'un. Et l'histoire qui s'était ébauchée, l'autre jour, dans son souvenir, se précisa dans tous ses détails, l'histoire du jeune sacripant, Lucien Gérieux, exonéré par lui comme déséquilibré et irresponsable.

Car il s'appelait justement Lucien, ce dangereux garçon à qui il avait évité le déshonneur; le président venait de se le rappeler subitement. Mais Lucien n'était pas un prénom si rare qu'il fallût s'étonner de le lire tour à tour sur une bague appartenant à d'honnêtes gens et dans l'état civil d'un mauvais sujet.

Du reste, Lucien Gérieux était de bonne famille; au moment de son arrestation, son grand-oncle et tuteur, le vieux Gérieux de Paris, était même venu à Vielleville plaider avec une incroyable persévérance la cause de son indigne petit-neveu.

Avec toute l'expansion qu'il conservait de son origine méridionale, il entretenait sans relâche le juge Hennerot des malheurs de sa famille; il lui racontait comme quoi il avait quitté la Provence, pour venir prendre la direction du grand commerce de grains entrepris par ses neveux, Gérieux frères, et que leur mort laissait à la dérive; comme quoi sa famille se trouvait réduite aux jeunes fils de ceux-ci, les deux cousins, Lucien et Désiré, et la soeur de ce dernier, la petite Gabrielle.

Certes, le vieux Gérieux chérissait ces trois enfants, ces trois orphelins, et s'il avait toujours eu un faible pour son pauvre Lucien, il rendait pleine justice à Désiré, l'espoir de la famille, déjà si sérieux, travailleur et bon: comme il aimait la soeur de Désiré, la petite Gabrielle, une pouponne d'une sixaine d'années, qui était inconsolable de savoir son cousin Lucien dans l'affliction.

Et la mère de cette petite Gabrielle n'avait-elle pas écrit pour intercéder aussi en faveur de Lucien qui n'avait plus de mère; elle aussi parlait de sa petite fille qu'elle craignait de laisser bientôt tout à fait orpheline, de Désiré qui était un si bon frère pour la fillette, et supplié pour que la faute de Lucien ne ternît point le nom de ces enfants ni la mémoire de leurs parents disparus.

Et ç'avait été, pendant quelque temps, une telle invasion des Gérieux dans sa vie, un tel accaparement de sa pensée par les Gérieux présents ou absents, vivants ou morts, que si quelque chose avait pu influencer M. Hennerot contre Lucien, ç'aurait été ce débordement de ce qu'il appelait l'âme provençale.

Dominique, alors adolescent et malade, que le hasard avait fait assister quelquefois aux abondantes confidences du grand-oncle Gérieux, du fond de sa chaise longue qu'il ne quittait guère, Dominique avait fait d'imagination un portrait au pastel de la petite Gabrielle, mais telle qu'il se représentait la petite Méridionale, et sans l'avoir jamais vue ni entendu décrire; et c'était ce portrait, qui ornait encore un mur de son atelier, dont la présence avait intrigué Annonciade.

Or, autant le président avait souhaité d'être débarrassé alors de tous les Gérieux, oncle et neveux, tante et cousine, autant il tendait en ce moment l'effort de toutes ses facultés vers les plus sûrs moyens à prendre pour retrouver le jeune homme qui, cette nuit, lui avait rappelé Lucien Gérieux. Il avait déjà donné des ordres pour qu'on le recherchât dans la ville; mais ces mesures avaient dû rester inefficaces, puisque le jour allait paraître sans qu'on l'eût informé de leur résultat. En voyant qu'il était arrivé trop tard, l'inconnu avait-il quitté Montauvent où il n'aurait fait que passer comme un fantôme, sans qu'on sût jamais pourquoi il y était venu?

Mais le président ne permettrait pas qu'il en fût ainsi; il allait... Oui, qu'allait-il faire?...

Ici, un coup léger fut frappé à la porte du cabinet, et la voix du jeune Léonce, — mais d'un Léonce tout grelottant et morfondu d'agitation et d'insomnie, — annonça timidement qu'on demandait Monsieur le président.

Son maître l'avait laissé en faction dans le vestibule, afin qu'il introduisît sans retard les agents dont il attendait le rapport; M. Hennerot ne douta pas une minute que ce visiteur quasi-nocturne ne fût l'un de ces policiers mis par lui à la poursuite de l'étranger aux yeux trop fendus. Ce fut donc machinalement qu'il demanda:

—Qui est là; que me veut-on?

—C'est pour avoir des nouvelles de Mlle Annonciade, répondit le jeune domestique qui battait déjà en retraite.

Le président ouvrit la porte qui faisait communiquer son cabinet avec une sorte de salle d'attente. Il n'y avait plus de lumière dans cette dernière pièce, mais un point de feu rougeoyait encore à la bouche du poêle de faïence. Léonce avait veillé là hier soir, pour écrire des adresses des lettres de faire part du mariage; mais il semblait avoir interrompu sa besogne.

L'aube blanchissait à peine les vitres tout embrumées du brouillard matinal, auquel commençaient à s'ajouter les gouttes d'une lente averse; et dans cette lueur naissante, tamisée par l'haleine du brouillard et les larmes de la pluie, un homme était assis, tournant le dos au président.

Il se penchait sur l'un de ces faire-part qui, ne devant être distribués que le surlendemain, annonçaient par avance que la bénédiction nuptiale avait été donnée en l'église Sainte-Bénite; et du bout de son doigt, il soulignait les mots que ce terne crépuscule ne lui permettait pourtant pas de lire.

A l'apparition du président, il se trouva soudain debout sans que celui-ci l'eût vu faire aucun mouvement pour se lever; et redressant soudain sa petite taille, il tourna vers le maître du Logis-Vide un visage pâle et mince, aux traits réguliers et calmes, dans lequel deux yeux gris de serpent, gris de fer, gris de nuit, s'allongeaient en amandes interminables.

Et il portait en bandoulière une petite sacoche de cuir vert, suspendue à une courroie.

Il était là, devant le président, l'inconnu qui peu d'instants plus tôt, semblait devoir rester introuvable; mais il était si peu un inconnu que, tout de suite, il put dire:

(à suivre)

A DEFAUT DE PANAMA

Les canaux concurrents. — L'ancienne "doublure" américaine: le canal de Nicaragua. — Un projet anglais actuel: l'Atrato et sa jonction avec le Pacifique. — Ce que serait le canal: son tracé. L'exiguïté de la dépense. — Aurons-nous un second canal interocéanique à travers la Rarien?

Le public — tout au moins la partie du public qui observe et analyse — s'est demandé pourquoi, et aussi brusquement, le gouvernement de Washington avait abandonné toute attitude intransigeante au sujet du passage en franchise de ses caboteurs à travers le canal de Panama. La vertu du traité Hay-Pauncefote est-elle si impérative que sa seule méditation suffise pour faire incliner la Maison Blanche devant les protestations britanniques?

A vrai dire, malgré le respect des conventions que nous n'entendons nullement refuser aux traditions de la Grande République étoilée, un argument de fait avait été habilement exploité par les diplomates anglais. Cet argument, déjà utilisé contre Suez, triomphait une fois de plus, mais cette fois sur le terrain de Panama. Il se résumait dans la possibilité d'une concurrence toute préparée par la nature, exécutable à peu de frais, sur un terrain inaccessible aux main-mises yankees, et appartenant à la victime encore mal cicatrisée des Etats-Unis: la République de Colombie.

Le lecteur se rappelle que A. Reclus et Bonaparte Wyse eurent à balancer, avant de choisir le point précis de l'établissement du canal une longue série d'arguments pour et contre de multiples projets.

Toutes les républiques de l'Amérique Centrale s'étaient en quelque sorte présentées pour offrir leur territoire et présider à l'union des deux grands océans, Atlantique et Pacifique. Le Mexique proposait Tehuantepec, le Guatemala le Rio Chamaluzon, le Nicaragua la ligne de ses lacs, la Colombie, à elle seule, laissait le choix entre trois tracés, parmi lesquels le percement de Panama fut préféré.

Mais, tant que la Compagnie internationale de Panama demeurera une oeuvre française, c'est-à-dire européenne, autrement dit jusqu'en 1903, le gouvernement des Etats-Unis et les ingénieurs américains vanteront sans trêve la supériorité du canal à écluses du Nicaragua. En effet, au centre de la partie nicaraguayenne de l'isthme, deux lacs sont reliés par une rivière de 32 kilomètres: le plus vaste est le lac de Nicaragua, 18,500,000 mètres, le plus réduit est celui de Hotagua, 3,200,000 mètres. Entre le lac de Nicaragua et l'Atlantique, la rivière de San Juan s'oriente vers l'est sur une longueur de 191 kilomètres. Entre le lac de Motagua et le Pacifique, la Tosta se dirige vers l'ouest, jusque vers la petite ville de Raclejo, qui possède un port excellent. Sur cette ligne de voies fluviales et de nappes, où le point culminant de nivellement atteignait 165 mètres 66, il était possible de concevoir et il avait été conçu plusieurs projets, qui aboutissaient à deux rampes d'écluses, mais sur un sol plus résistant que celui du projet français.

L'idée du canal à écluses est venue en trajet direct des devis du Nicaragua; elle s'est incorporée, par économie, dans le schema grandiose de Lesseps. Et lorsque, le dix octobre, le président Wilson a fait sauter, à des milliers de kilomètres, les derniers barrages, il n'a réuni que les deux dernières marches des escaliers fluviaux destinés à remplacer la coupure hardie et simpliste qu'avait imposée aux techniciens le génie du grand Français.

Tout autre est le projet dont les Anglais ont commencé à se servir, discrètement d'ailleurs, sans description sensationnelle, sans prix de revient, ni projet de tarif, depuis que le canal de Panama, confisqué en même temps que la province colombienne, est devenu le "canal des deux mers" pour l'immense Gascogne, qui s'étend de New-York à San Francisco.

Ce tracé, entièrement situé sur le territoire colombien, avait été déjà envisagé du temps de la conquête espagnole. Il était défendu de s'engager, sous peine de mort, dans les rivières qui sur le golfe de Darien et sur le Pacifique forment les estuaires naturels de ce chemin inter-fluvial; et, bien plus, du côté du sud, des navires avaient été coulés afin d'en obstruer les approches. A l'inverse, ainsi que le rapportait M. José Cicéron Castillo dans une conférence faite devant la Société de Géographie de Bogota, le 6 septembre 1907, "il existe une sorte de tradition, remontant au deuxième siècle de l'époque coloniale, d'après laquelle ce canal "naturel" aurait été utilisé pour transporter le cacao de Guyaquil à la Havane, au moment où la marine anglaise détruisit le commerce espagnol dans la mer des Antilles."

Cette voie, merveilleusement disposée par les circonstances, est celle de l'Atrato raccordé au rio San Juan, ou plus simplement relié à la baie de Coupica. Les géographes colombiens la désignent suivant la bifurcation choisie sous le nom de "Canal du Choco" ou "Canal du Darien."

L'Atrato est l'un de ces fleuves formidables des tropiques, pouvant atteindre des centaines de mètres de largeur, et d'une profondeur toute marine. Si nous en croyons l'article publié dans "El Nuevo Tiempo" de Bogota par M. Héliodore F. Gonzalez, le 27 mai 1907, "le rio Atrato, à partir de 40 kilomètres, au-dessus du confluent du Napipi, présente, à toutes les époques de l'année, une profondeur moyenne de 40 varas, (la varas vaut 0, m 848), d'après les sondages pratiqués par "l'Atrato Mining and Development Co." et la "Capio Gold Mining Co." Le minimum de profondeur est de 20 varas et le maximum 80, spécialement entre le village de Riosucio jusqu'à l'embouchure. Ce fleuve dans tout son trajet présente l'aspect d'un lac, à cause de la tranquillité de ses eaux, et il n'a besoin, pour devenir navigable aux bateaux de haut bord, que d'un dragage à son delta, au point où le courant amène les sables au golfe [illegible] L'A[illegible] constituerait donc la grande artère, dans laquelle les navires les plus puissants circuleraient pendant plusieurs jours comme dans le Rio de la Plata, l'Amazone ou le Magdalena. Mais à un certain moment, il faut — puisqu'il s'agit d'une voie interocéanique — s'engager dans le versant du Pacifique.

A ce moment deux routes, à angle droit, si l'on peut dire, s'offrent aux ingénieurs, l'une vers le sud, celle du San-Juan, l'autre vers l'ouest, celle de la baie de Coupica.

Au point de vue colombien pur, la route de San Juan serait évidemment préférable. C'est la voie interfluviale que les pirogues des Indiens avaient utilisée au XVIIIe siècle pour le maintien du commerce espagnol. C'est elle que M. Castello défendait devant la Société de Géographie de Bogota.

"Le San Juan, disait-il, naît au sud des sources de l'Atrato dans la même Cordillière. Il descend vers le sud jusqu'au pied du volcan éteint Las Mojarras, et il continue ainsi jusqu'au Pacifique."

Entre les deux fleuves ainsi dirigés dos à dos, la distance: "En traversant "l'isthme" du Choco par la voie commerciale de Ismina — le nom est à retenir — au Tambo, l'explorateur se trouve après deux heures de voyage par chemin muletier, au rio San-Pablo, c'est-à-dire à la voie fluviale vers l'Atlantique."

Mais au point de vue international, c'est-à-dire au point de vue de la rapidité et non plus de la mise en valeur de la province, la direction de Coupica présente des avantages évidents.

Ainsi que l'écrivait M. Gonzalez dans l'article précédemment cité, "n'importe quelle carte permet de vérifier la portion de terre ferme la plus étroite entre les deux océans."

Or cet "isthme" est déterminé auprès de la montagne Emporado par les sources divengentes de l'affluent de l'Atrato, qui mène vers l'Atlantique et du rio Limones, qui donne ses eaux à la baie de Coupica, sur le Pacifique — "baie large, profonde, en forme de fer à cheval, capable d'abriter mille bateaux contre les vents du large."

Et sa largeur est infime: "elle a été évaluée à un mille marin à peine (1,852 mètres). M. Gonzalez qui l'a parcourue affirme qu'elle équivaut" au temps employé à fumer un cigare ordinaire," et on affirme que les Indiens y traînent hardiment leurs pirogues anticipant sur le canal futur.

Ausi les géographes colombiens ont-ils pu écrire: "C'est le passage unique, préparé par la nature elle-même pour l'ouverture d'une route interocéanique, les travaux s'y réduiraient simplement au percement du petit isthme, à l'aménagement du cours des deux rios aux sources rapprochées, et au dragage du delta de l'Atrato.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, ce serait sous la forme de concessions pétrolifères que les "prospecteurs" anglais se sont assurés la zone "stratégique"—c'est-à-dire l'isthme minuscule qui commande la voie fluviale Atrato-Coupica.

Au point de vue utilitaire, ce serait évidemment un chef d'oeuvre de réussite pratique que d'inaugurer ce canal interocéanique comme un canal d'intérêt privé. Les bateaux pétroliers descendant vers les Antilles ou le Chili, à volonté, seraient les meilleures amorces au passage de la flotte internationale. Mais à supposer que les nappes, plus avares que celles de Pensylvanie, ne permettent pas cette inauguration industrielle, il n'en est pas moins vrai que la détention de ce passage historique deviendra entre les mains de la politique anglaise un argument d'un poids particulièrement sérieux.

Sans avoir à échafauder de compagnie retentissante, ni a lancer d'émissions dont les unités seraient des milliards, l'Angleterre recommencera, grâce au tracé du Choco, la partie de poker qu'elle a gagnée en Egypte et dans laquelle elle avait fait intervenir "la restauration du vieux canal des Pharaons." Nul doute que pour les droits de passage, et en général pour tous les avantages réclamés par sa primauté marchande, elle n'arrive à tirer de cette disposition naturelle, habilement conquise, les effets les plus heureux. On peut compter sur la subtilité tenace dont toute son histoire est façonnée.

Puis un fait d'une tout autre sorte peut surgir: le cataclysme naturel obstruant Panama. Il ne faut pas l'oublier: le frêle échafaudage des niveaux d'eau successifs est à la merci d'un tremblement de terre, et cela dans une des régions les plus volcaniques du globe. Au moment où les habitudes internationales étant prises, la "coupure" entre Panama et Colon sera devenue pour le trafic du monde aussi nécessaire que le Grand Trunk des Etats-Unis, un éboulement viendra interrompre la circulation sur ce chemin "à voie unique."

Les marchands anglais, comme ceux de l'Europe entière, salueraient alors avec reconnaissance la ligne parallèle, doublant la voie normale comme le Canadian Pacific double la "direction" New-Lork-Chicago. Mieux abritée, quoique plus longue, la traversée serait préférée par plusieurs.

Enfin le "défilé" maritime du Darien compléterait la grande voie de circumnavigation qui est marquée par Gibraltar, Malte, Suez, Aden, Singapore, et où Panama seul se trouvera hors du pavillon anglais.

La Colombie d'ailleurs est de l'aveu de tous, grâce à ses incroyables richesses, le Transvaal du XXe siècle: et si le Transvaal "ancien" a valu une guerre, le "nouveau" semble valoir incontestablement un canal.

LE DISTRICT D'UNGAVA

LE NOUVEAU QUEBEC

La loi Victoria décrétait que le Parlement du Canada pourrait, de temps à autre, avec le consentement de la Législature d'une province, augmenter, diminuer ou autrement modifier les limites de cette province. S'autorisant de cette mesure, l'Assemblée Législative de la province de Québec, d'accord avec le Parlement du Canadá qui, le 15 mai 1912, avait approuvé la "Loi de l'extension des frontières de Québec", adopta en novembre 1912 une loi intitulée: "Loi concernant l'Ungava" et érigeant ce territoire sous le nom de Nouveau-Québec. En langue esquimaude, 'Ungava' signifie 'éloignée'. Cette terre 'éloignée' dont s'enrichissait aussi la province de Québec, a une superficie de 351,780 milles carrés, ce qui fait maintenant de ladite province la plus grande du Dominion canadien, l'Ontario arrivant en second et la Colombie Britannique en troisième. Sur les cartes nouvelles, la province de Québec figurera donc avec, comme limites: au sud-ouest et à l'ouest par la province d'Ontario, la baie James et la baie d'Hudson; à l'est par l'étroite lisière de côte qui, du cap Chidley au Blanc Sablon, tombe sous la juridiction de Terre-Neuve; et au sud par le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis.

Le corps géologique du Canada avait publié, sur le Territoire d'Ungava, une série de rapports des diverses missions d'exploration qui, par le passé, ont opéré dans ces régions inconnues jusqu'alors. Les éditions de plusieurs de ces rapports sont épuisées et le ministère de la colonisation, des mines et pêcheries a eu l'heureuse idée de les réunir dans une très intéressante brochure dont nous pouvons aujourd'hui, grâce à l'entremise de M. Eug. Rouillard, donner un aperçu à nos lecteurs.

Les pouvoirs hydrauliques de l'Ungava sont, à en croire les chiffres donnés par le docteur Low, de la commission géologique, seraient d'un grand intérêt pour l'industrie à venir. L'intérieur du pays est en effet constitué par un immense plateau qui s'élève brusquement à quelques milles seulement du littoral à des hauteurs de 1,500 à 2,000 pieds. Des cascades ont une chute verticale de 302 pieds et l'on a estimé la décharge à 50,000 pieds cubes à la seconde. En amont des chutes, la dénivellation remonte rapidement et la différence de niveau est de 760 pieds. On arrive ainsi à une puissance de 1,500,000 chevaux-vapeur pour les chutes elles-mêmes et de 3,660,000 pour la différence de niveau. Le climat varie du froid tempéré, sur les côtes méridionales, au froid polaire sur le détroit d'Hudson et dans la partie nord de l'intérieur, si rigoureux même qu'il est très douteux que la région soit jamais propre à l'agriculture.

Par contre, les essences d'arbres sont assez variées: bouleau blanc, peuplier, baumier, cèdre, pin, cyprès, épinette noire et blanche, mélèze. Des incendies annuels, durant souvant tout l'été, dévastent malheureusement ces riches étendues forestières. Ils sont dus en grande partie aux sauvages qui les allument à dessein, la fumée leur servant de signaux pour communiquer entre eux. Les bois de seconde venue sont de qualité inférieure et longs à repousser.

A l'exception de quelques blancs blancs employés par la Compagnie de la Baie d'Hudson, la région n'est habitée que par des sauvages ou des Esquimaux. Le long de la rive nord du golfe Saint-Laurent et sur la côte de l'Atlantique où les blancs sont plus nombreux, (des Canadiens-français pour la plupart), la chasse des animaux à fourrure l'hiver et la pêche sont les deux principaux moyens d'existence. On ne connaît que très peu de chose rélativement aux pêcheries de cette grande mer intérieure que l'on appelle la Baie d'Hudson et il est possible qu'elle récèle dans ses eaux d'immenses richesses inexploitées, parce que l'on ignore la valeur de ces pêcheries. Quant à celles de l'intérieur, leur éloignement des routes qui donnent accès aux marchés, les rend difficilement exploitables tant que des chemins de fer ne seront pas construits. Lacs et rivières renferment du poisson en abondance: brochets, saumons, carpes, truites, etc. Tous les automnes on sale du poisson en cas de besoin, surtout du poisson blanc et de la truite des lacs.

Très importante est la traite des fourrures qui se fait avec les sauvages et les Esquimaux. Les renards blancs, rouges, noirs et bleus sont, dans l'ordre de ces couleurs, le plus abondant gibier. Viennent ensuite les martres à fourrure très épaisse, longue et de teinte foncée. Les carcajous sont communs le long des bordures de terres stériles; on tue fréquemment des ours blancs sur la côte; les noirs ou bruns sont plus rares. Le vison et la loutre ne sont pas communs et le castor ne se trouve pas au nord de la région couverte d'épaisses forêts. Autrefois les peaux de caribous étaient vendues en grand nombre à l'Ungava: mais cet animal a changé ses routes de migration.

Les formations géologiques du Nouveau Québec se décomposent de la façon suivante: régimes laurentien, huronien et cambrien. Les roches laurentiennes occupent plus de neuf-dixièmes de la superficie de la péninsule du Labrador. Elles se composent principalement de gneiss et de schistes. Sous le nom de huronien sont compris plusieurs massifs, séparés par de grandes distances, de roches clastiques et volcaniques. Les roches cambriennes reposent sur les laurentiennes et huroniennes sans concordance et sont composées de grés, d'argile et de calcaires statifiés. Les minéraux industriels font l'objet d'une étude spéciale. Dans aucune des roches le long des routes parcourues on n'a observé la présence de l'or. Mais il est possible qu'il se rencontre dans les nombreuses petites veines de quartz qui recouvrent les roches huroniennes. Les localités qui donnent le plus d'espoir pour les recherches futures sont situées le long de la rivière Koksoak. L'argent n'a été trouvé jusqu'à présent qu'associé au plomb dans les calcaires des assises cambriennes de la côte orientale de la baie d'Hudson. Enfin on trouve de petites quantités de pyrite de cuivre, mais de grands dépôts ferrugineux.

A côté des pierres à bâtir, des roches à ciment et des grés à meules, se rencontrent les pierres d'ornement, agates magnifiquement colorées et rubanées, jaspes rouges et vert-pomme. Le Labradorite de la variété précieuse se trouve en abondance sur le bord nord-est du lac Michikaman. "Le châtoiement de ces grandes masses cristallines, dit le rapport, lorsqu'elles sont placées sous la surface de l'eau est particulièrement admirable, les tons opalins variant du bleu de cobalt foncé au vert et au jaune bronze."

La brochure sur le district d'Ungava se termine par un extrait du rapport spécial de M. A. Low sur son exploration de la partie septentrionale de la péninsule du Labrador, du golfe de Richmond à la baie d'Ungava. Une belle carte en couleur aide à comprendre et à fixer la situation et les richesses du Nouveau Québec.

M. SAUVE.

"La Canadienne."

La Politique Fédérale

(du point de vue libéral)

LES FORÇATS DE LA PLUME

EMPOISONNEURS PATENTES. — MERCENAIRES DE LA CORRUPTION OFFICIELLE

Bob Cartouche à la barre du gouvernail.

EMPOISONNEMENT PUBLIC

Plus d'une fois, les colonnes du "Courrier de l'Ouest," par le passé, ont appelé l'attention publique sur une situation scandaleuse qui s'étale sous nos yeux chaque jour. Situation extrêmement dangereuse, alarmante; et dont, néanmoins, on semble ne plus faire aucun cas. On marche en côtoyant l'abîme, *mais on n'y prend pas garde*.

Je veux parler du journalisme vendu.

La plupart des grands journaux sont aujourd'hui payés et entretenus pour mentir, pour dénaturer les faits et les événements, pour tromper le peuple, pour aveugler la crédulité publique honnête et sans défiance.

* * *

Au règne que nous sommes, il y a très peu, excessivement peu de journaux sincères, véridiques et honorables. Quant à ces organes vantards qui se font une réclame tapageuse de leur soi-disant indépendance, ce sont les plus dangereux parce qu'ils sont les plus hypocrites, les plus menteurs.

Demandez-en des nouvelles à "l'Evénement" de Québec, qui les connait bien pour avoir longtemps frayé en leur compagnie. Il les dénonçait avec sévérité il y a quelque temps, en nous les signalant comme les plus DANGEREUX, comme les instruments serviles de certaines INFLUENCES INDUES. Voir "l'Evénement" du 4 février et son article intitulé "Presse soi-disant indépendante."

On peut s'en rapporter sans crainte à son témoignage. "L'Evénement" de Québec est d'autant mieux au fait de la mascarade qu'il a lui-même exercé ce métier-là durant des années. Il en connait par expérience l'insondable hypocrisie.

* * *

Il y a juste une quinzaine, jour pour jour, je nommais ici même deux de ces journaux soutenus, ENTRETENUS, prostitués à un maître qui les fait parler, crier et chanter selon bon plaisir.

Mais on pourrait en nommer bien d'autres. La liste en est longue.

Je puis et je vais en fournir la preuve dès maintenant.

* * *

Voici une liste — extraite du rapport de l'auditeur général du Canada pour les 12 mois de l'année fiscale expirée le 31 mars dernier—énumérant un certain nombre de journaux subventionnés par le gouvernement d'Ottawa sous forme et prétexte de patronage. J'inscris en regard de chacun d'eux la somme respective qu'ils ont reçue, en récompense de leur zèle à façonner ou fausser l'opinion publique dans la direction voulue par le gouvernement et la coalition des trustards amis du gouvernement.

* * *

PRESSE PAYEE

A même les fonds publics en une seule année

The Gazette, Montréal . .	$30,234
LA PATRIE, Montréal. . .	23,408
L'EVENEMENT, Québec. .	23,372
The Times, Moncton. . . .	21,884
The Telegram, Winnipeg .	20,337
The Standard, St John . .	16,133
The Herald, Halifax . . .	13,312
The Mail and Empire, Toronto.	12,641
The Chronicle, Québec. . .	10,975
The News, Toronto. . . .	10,165
The World, Toronto. . . .	9,067
The Free Press, London. .	7,799
The Standard, Kingston. .	7,393
The Citizen, Ottawa. . . .	6,678
The Telegram, Toronto. .	3,946
The Journal, Ottawa. . .	3,835
The Nordwestern Winnipeg.	3,051
The Gleaner, Fredericton .	2,222
The Hemiskringla News, Winnipeg.	2,167
The Province, Vancouver .	1,948
THE JOURNAL, Edmonton	1,931
The Intelligencer, Belleville	1,571
THE ORANGE SENTINEL, Toronto	1,554
The News Advertiser, Vancouver.	1,487
The Province, Regina . . .	1,376
LE DEVOIR, Montréal. . .	1,312
The Star, Montréal. . . .	1,139
The Herald, Calgary. . . .	1,138
Etc., etc., etc.	

* * *

Ces journaux dont je viens de mettre la désignation devant le public vont sans doute s'empresser de me démentir, si je blesse la vérité à leur sujet. Mais n'en craignez rien. Ils vont tous faire la sourde oreille et se taire comme un seul homme. Donc...

Cinq d'entre eux méritent plus spécialement votre attention, lecteurs du "Courrier de l'Ouest." Leur signalement en lettres plus ressorties vous les fera reconnaître au milieu des autres.

On sera peut-être un peu surpris de trouver là, au même râtelier, "L'Orange Sentinel" et "Le Devoir," deux camarades de la crèche o", si vous aimez mieux, deux compagnons d'armes. Il n'y a lieu à aucune surprise, cependant. Une minute de réflexion, un simple regard en arrière vous remettra sur la piste.

On les a vus dans le passé, comme on les voit, dans le présent, tirer sur un ennemi commun, chacun de son côté. Ils ont épousé la même cause. — "Strange bed fellows"!

* * *

J'en vois deux autres: "La Patrie" de Montréal, "L'Evénement" de Québec.

Ce sont deux comédiens de la même troupe, jouant des rôles différents sur l'avant-scène, recevant leur pitance de la même main derrière le rideau.

L'un prône l'indépendance possible sans l'impartialité, fournissant ainsi la meilleure preuve de sa dépendance. L'autre, forcé de laisser voir sa partisannerie outrée depuis la perte de son masque, se dit sincère et ne dit jamais la vérité.

Les deux s'entendent comme larrons en foire pour abuser le bon gogo qui les prend au sérieux et leur jette des sous tout comme si leur salaire ne dérivait pas d'une autre source.

* * *

Chose importante à bien noter: les vingt-huit noms de la liste précédente ne la complète pas. Je l'ai abrégée, et pour cause. Un alignement complet des favoris de la crèche devrait comprendre 800 noms en tout.

Je n'en aurais pas assez de l'espace qui m'est alloué.

La dépense, encourue pour la pâtée à ces 800 affamés, s'est élevée, en 1912-13, à plus d'un million et 400 mille piastres de l'argent public, c'est-à-dire du revenu des taxes prélevées sur un peuple qui peine au labeur et souffre de privations. Loin de s'atténuer, ce genre de dépense répréhensible, infâme, prend de l'extension tout le temps, de mois en mois.

Vous verrez qu'à la fin de 1913-14, année fiscale devant expirer le 31 mars prochain, le montant aura de beaucoup dépassé celui de 1912-13. Le virus de la corruption gagne du terrain. Il aura bientôt tout envahi.

En matière de journaux et de périodiques, le gouvernement de Bob Rogers achète tout ce qui est à vendre; et ça ne lui coûte pas cher — à lui personnellement.

C'est dans le trésor national qu'à deux mains il puise l'or de la corruption.

* * *

Dire le gouvernement Bob Rogers, c'est dire juste. Ce pauvre Borden ne compte plus que de nom.

Ah! mon cher Baptiste, quel étrange gouvernement nous avons là!

Bob Rogers et L. P. Pelletier:— Cartouche et Mandrin!

* * *

Dégradation! Honte!

Pour un plat de lentilles, pensons-y, HUIT CENTS journaux et autres publications du Canada ont lâchement vendu à Bob Rogers leur franc parler, leur liberté d'expression. Il les a mis à la chaîne, il les mène au licou.

Ses mercenaires, ses esclaves de l'écritoire, il les a distribués dans toutes les cités, dans toutes les villes du pays, grandes et petites, du Sud au Nord, d'un océan à l'autre.

Il y en a de toutes les couleurs et de tous les poils, depuis le jaune jusqu'au bleu, depuis le castor jusqu'à la belette; il y en a pour tous les goûts.

Tous, plus ou moins directement ou tacitement, ont reçu instructions de mentir, chacun dans sa spécialité; et chacun, dans sa spécialité, sait accomplir à merveille la sale besogne.

Dans de telles circonstances, comment voulez-vous que le peuple canadien puisse se renseigner exactement sur l'état de ses affaires publiques? On lui a empoisonné presque toutes ses sources d'informations.

En effet, redisons-le, il existe aujourd'hui excessivement peu de journaux sur lesquels on puisse se fier.

Les électeurs du Canada seront-ils assez benêts pour s'imaginer un Bob Rogers n'ayant en vue que leurs seuls intérêts et le respect des droits de la vérité, s'il se donne tant de mal à corrompre la presse du pays? Oh! non, je ne le pense pas.

L'électorat finira bien par voir du louche dans ce jeu ignoble.

* * *

Qui aurait jamais pensé la fière patrie canadienne capable, à un moment donné, d'une aussi profonde dégradation morale?

Mais le mal est encore plus grand que je ne viens de l'exposer. Car, en outre des 800 nourrissons du gouvernement pourri d'Ottawa, il y a nombre d'autres publications ou journaux possédés, contrôlés et ENTRETENUS par les millionnaires torys et impérialistes de la coalition du protectionnisme.

Ce n'est plus 800 avachis, mais des milliers dont nous avons à souffrir la honte. Ce n'est plus un seul million et demi, mais plusieurs millions de dollars consacrés à corrompre le peuple et ses organes.

D'où se tire tout cet or? D'où vient tout cet argent si mal employé?

Je terminerai cet article déjà trop long peut-être, malgré son importance, en empruntant la conclusion d'un confrère français de l'Est sur *le même sujet*:

"C'est la conspiration du mensonge, la croisade impérialiste-tory de la calomnie. C'est par "millions que les piastres sont "employées à ces fins pour mettre "la lumière sous le boisseau, pour "museler tous les organes de presse et ainsi — à l'abri des dénonciations — lâcher les écluses au "mensonge et à la calomnie, et "inonder l'opinion publique sous "des torrents de boue fétide. Et "tout cela, pourquoi? simplement "pour permettre aux PIRATES qui "siègent à Ottawa de naviguer libres de toutes craintes et de tout "contrôle. — Nous filons, en vérité, un mauvais coton. Il est temps d'aviser." ("Le Soleil").

JEAN-BAPTISTE.

LA DETAXE DU BLE ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES

A bas la Taxe sur le Blé!

A bas la taxe sur la farine et l'alimentation!

Le blé ne sera pas détaxé. — Ni la farine, ni la nourriture. — Les monopoleurs ne veulent. — Ils sont les maîtres.

Le meunier canadien qui expédie de la farine en Grande-Bretagne expédie sur un marché libre-échangiste. Il doit s'attendre sur ce marché à soutenir la concurrence du monde entier, en ce qui concerne la qualité et le prix de ses produits.

S'il réussit à vendre tous les ans de grandes quantités de farine en Grande-Bretagne c'est parce qu'il peut soutenir la concurrence des meuniers de tous les autres pays. C'est aussi parce qu'il vend avantageusement ses produits en Angleterre car le meunier canadien qui n'est pas fou ne travaille pas par pure philanthropie.

Pendant douze mois, de novembre 1912 à novembre 1913, les exportations de farine canadienne en Grande-Bretagne se sont montées à $11,773,493. Les exportations totales de farine représentaient une valeur de $20,136,938. Ainsi donc les meuniers canadiens peuvent moudre leur farine et l'expédier à une distance de plusieurs milliers de milles, en Grande-Bretagne, sur un marché libre-échangiste, en concurrence avec d'autres meuniers, pour la vendre avec profit.

Nous savons, d'après les derniers rapports que la farine canadienne de choix s'est vendue à Londres $4.18 le baril. Une autre qualité a rapporté $4.06. La farine de boulanger s'est vendue $3.60.

Au même moment, d'après les cours publiés dans les journaux, la farine canadienne de choix se vendait $5 à Winnipeg, $5.10 à Montréal et $6.50 à Halifax. La farine qui se vendait $4.06 à Londres en Angleterre ne pouvait s'acheter à moins de $4.80 à Winnipeg et $4.90 à Montréal. La farine de boulanger se vendait $3.60 à Londres, tandis qu'au Canada on en exigeait $4 et $4.10.

Comment se fait-il que le meunier canadien puisse expédier sa farine par terre et par eau "à plusieurs milliers de milles" de distance et la vendre sur ce lointain marché beaucoup moins cher qu'il ne la vend aux consommateurs canadiens mêmes sur les marchés du pays?

Voici pourquoi: Le Canada a un tarif protecteur qui empêche l'importation des farines venant de pays étrangers. Le meunier profite de cette circonstance pour contraindre le consommateur à lui payer non seulement un bénéfice mais aussi le droit imposé à la farine étrangère. En Grande-Bretagne où le tarif libre-échangiste ouvre le marché aux meuniers du monde entier, le meunier canadien est obligé de vendre ses produits à un prix juste et raisonnable. Voilà toute l'histoire et voilà comment il se fait qu'un tarif qui est censé protéger l'industrie canadienne est employé en réalité pour extorquer du peuple canadien des prix exorbitants pour un article dont personne ne peut se passer. Voilà pourquoi la vie coute plus cher au Canada où se produisent les denrées alimentaires, qu'en Grande-Bretagne où les mêmes denrées, avant d'être achetées, doivent subir un transport de milliers de milles par terre ou par mer.

Nous savons par ce qui se passe sur le marché britannique et en Orient que les meuniers canadiens peuvent avantageusement soutenir la concurrence de tous les fabricants de farine du monde entier. L'expérience a démontré qu'ils peuvent vendre leurs produits bien au-dessous de ce qu'ils les vendent au Canada sans cesser de faire des bénéfices, et cependant, à ce moment où toutes les ménagères souffrent cruellement de la cherté de la vie, M. Borden, ses collègues et tous leurs partisans au Parlement refusent d'apporter aux consommateurs canadiens une aide qui ne ferait aucun mal à l'industrie canadienne et qui ferait un grand bien à toutes les familles.

Les Etats-Unis nous ont offert d'abolir tous les droits sur le blé et la farine à condition [illegible] le Canada en fasse autant. Voilà une occasion d'aider le cultivateur canadien en lui offrant de nouveaux débouchés pour son blé sans que personne au Canada ait à en souffrir; ce serait également une bonne chose pour le consommateur canadiencar cela ferait disparaître une barrière artificielle qui n'apporte aucun revenu à l'Etat et qui ne fait qu'encourager les monopoles et les extorsions sur un article indispensable à la vie. Le Dr Neely avait proposé, dans le débat sur l'adresse, d'en faire une politique nationale. Cet amendement a été appuyé par tous les libéraux et par un conservateur seulement. Mais le Premier Ministre, ses collègues et ses partisans, à l'unique exception qui vient d'être mentionnée, ont voté contre.

L'intérêt des cultivateurs ou des consommateurs pèse pour peu de chose dans la balance quand une administration se laisse contrôler par des intérêts spéciaux. Si jamais on pouvait douter de ce contrôle, le vote sur l'amendement en faveur de la détaxe du blé, suffirait à le faire disparaître. Le gouvernement est vendu corps et âme aux monopoles et c'est en vain que le peuple implore du soulagement.

L'HON. L. P. PELLETIER

(Par H. F. Gadsby)

LA VERITE EN BADINANT

Louis Philippe Mandrin

En Angleterre notre Ministre des Postes est "l'homme au drapeau"; dans Québec, "l'homme au cadenas". Ces deux sobriquets lui reviennent de droit; ils commémorent deux faits brillants de sa carrière.

A Londres, où il fut emmené par M. Borden, qui voulait faire voir au peuple anglais un nationaliste apprivoisé et un bel échantillon de loyal canadien-français, notre Ministre des Postes se lança, après nistre des Postes se lança, après boire, dans une série de discours qui eurent un effet boeuf. Il montra le Canadien dépensant avec bonheur jusqu'à son dernier sou, répandant la dernière goutte de son sang pour la marine britannique, et pleurant de ne pouvoir faire plus. C'est par là que Pelletier mérita d'être nommé "l'homme au drapeau."

C'est depuis la visite de Pelletier qu'ont surgi ces nouveaux Dreadnoughts, qui brûlent de l'huile et consomment leur propre fumée. L'idée vient de lui. Pelletier est grand fumeur. Il grille peut-être cinquante cigares par jour. Il les roule lui-même par économie. C'est aussi par économie qu'il en avale la fumée car il n'est pas homme à laisser perdre quoi que ce soit. Quand il a fini sa cigarette il ne lui reste même pas un bout à jeter. Ce doit être bien mauvais pour le coeur que d'avaler tant de fumée, aussi y a-t-il des gens qui prétendent que Pelletier a le coeur faible.. Quoi qu'il en soit, il apprit à la Marine britannique un truc qu'elle ne connaissait pas. Tous les Dreadnoughts s'écrièrent: En voilà un qui avale sa fumée, pourquoi n'en ferions-nous pas autant? Et ils en firent autant.

Un peu plus tard, les gens de Québec qui avaient suivi avec la plus vive sollicitude son mouvement ascensionnel vers les hauteurs du pouvoir et la possession du patronage le baptisèrent "l'homme au cadenas". L'histoire est touchante par sa simplicité. Un jeune employé aux postes du district de Québec ayant inventé un nouveau cadenas pour sacs de malle essaya de le vendre au Ministère des Postes. Il ne réussit pas, mais Pelletier vit du coup le profit qu'il pouvait tirer de ce merveilleux cadenas, propre non seulement à la fermeture des sacs de malle, mais à un tas d'autres choses. L'inventeur eut le sort des génies livrés à leurs seules ressources. Il vendit son brevet pour un morceau de pain à trois amis de Pelletier. Ceux-ci formèrent une compagnie et obtinrent une commande de trois cent cinquante mille cadenas, assez pour couvrir tout le pont interprovincial d'Ottawa à Hull.

Or, il y a, tout compté, quarante mille sacs de malle au Canada; quelques-uns des cadenas qui ferment ces sacs sont en usage depuis la Confédération; ils feront bien encore un autre demi-siècle. Suivant le cours ordinaire des choses, les cadenas de Pelletier peuvent résister aux fatigues du service jusqu'à la fin du vingtième siècle et le gouvernement d'alors n'aurait pas à s'inquiéter de renouveler la provision avant l'an de grâce 2300. Ces détails curieux et intéressants ont été arrachés à Pelletier un à un — un peu comme le roi Jean arrachait les dents des [illegible] — au cours d'un interrogatoire que Lemieux lui fit subir à la dernière session du Parlement, mais lorsque Hughes, de l'Ile du PrinceEdouard, tenta de revenir sur le sujet à la session actuelle, le Ministre nia qu'une commande de trois cent cinquante mille cadenas eût été donnée. "Le chiffre exact," affirma-t-il, "est de dix mille". Et chose étrange, le Ministre des Postes disait la vérité dans les deux cas. Il était arrivé ceci dans l'intervalle: M. Borden avait dit à son collègue: "Mon cher, vous êtes un peu fort sur les cadenas," et presto! on en avait décommandé trois cent quarante mille.

Mais en somme, ces cadenas eurent leur bon côté. Ce sont eux qui nous ont valu le service des colis postaux, car ce n'est qu'à la veille même du jour où l'on menaçait de révéler toute l'affaire des cadenas que Peleltier annonça dans les journaux ses bonnes intentions.

Pelletier a fait des merveilles dans son ministère. En trois ans il a mis à la porte tous les maîtres de poste libéraux du Canada. On l'a vu même parfois, dans sa rage de représailles, en déterrer qui étaient morts depuis des années. Ne serait-ce pas à ces lugubres fonctions de fossoyeur qu'il doit son teint plombé? Quand il ne trouvait pas de maître de poste mort où vivant à décapiter, Pelletier décapitait le bureau; il en changeait le nom.

Pelletier est le Bob Rogers de Québec, où tous les éléments s'unissent pour lui assurer le succès. Il fait pousser dix piastres là où il n'en venait qu'une. Lorsque la station de quarantaine de Québec dut être vendue, Pelletier fit un signe, et deux profits qui se montaient à environ vingt mille dollars furent encaissés en moins de six mois. Il y a aussi une fameuse carrière près de Québec sur laquelle les heureux spéculateurs ont réalisé en trois jours un profit de $2,500. Et ce ne sont là que deux exemples. En vérité l'amitié de ce grand coeur est un bienfait des dieux. Prévoyant que sa vertu farouche le laisserait sans le sou dans sa vieillesse, il a *mis* de côté environ un demi million; il se promène dans une automobile du Ministère, il retourne ses habits quand ils sont usés, et change ses manchettes de bout quand elles sont sales. C'est un fervent de la vie *imple*, une chambre suffit à contenir sa grandeur à Ottawa et les sandwiches qu'il sert à ses invités les jours de réception sont préparés dans la salle de bain.

Pelletier a l'échine aussi souple que la conscience; l'acrobatie n'a plus de secrets pour lui. Il fait des culbutes, tourne sur lui-même et se dévisse la tête avec une merveilleuse facilité. Quand il fit son entrée dans la vie publique en 1883, avec sa figure de poète et se slongs cheveux noirs, il était Tory. Le manque de place nous inetrdit de suivre sa carrière de derviche tourneur. Ajoutons cependant qu'il a toujours su de quel côté tourner, et ce côté a toujours été celui du soleil. Tour à tour, trente ans, il fut nationaliste, libéral, tory — puis de nouveau libéral, tory, nationaliste-tory.

Etrange carrière, en vérité, que celle de cet homme-serpent! En trente ans il a fait deux fois le tour complet du cercle et voilà maintenant qu'il se trouve face à face avec le Pelletier des premiers jours, en revenant sur ses pas!

AVIS

BUREAU DE JAS. A. MacKINNON, CHAMBRE 706 EDIFICE TEGLER

Edmonton, Alta, 20 février 1914.

Liquidation de l'actif de Joseph Arthur Loiseau, insolvable, Morinville, Alta.

Avis est donné par les présentes que le susdit insolvable, Joseph Arthur Loiseau, qui tenait un fonds de commerce de draperies et habillements pour hommes, dans la ville de Morinville, Province d'Alberta, m'a fait la cession de son actif pour le bénéfice de ses créanciers, sous l'autorité de "The Assignment Act", de la Province d'Alberta.

Les créanciers sont en conséquence avisés de se réunir à mon bureau, 706 Edifice Tegler, dans la ville d'Edmonton, à 2.30 de l'après-midi, lundi, deuxième jour de mars A.D. 1914, dans le but de recevoir communication du bilan du susdit insolvable, pour la nomination d'inspecteurs et afin de faire connaître leur volonté au sujet de la disposition de l'actif.

Toutes les personnes ayant droit sont priées d'enregistrer leurs réclamations, en faisant une déclaration statutaire, les certifiant, par devant moi, le ou avant le vingt-troisième jour de mars A.D. 1914 après cette date je procéderai à la répartition de l'actif en ne tenant compte que des réclamations dont il m'aura été donné avis.

JAS. A. MacKINNON,
Liquidateur officiel.

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

"Depuis que la ville vous a prise, mon amie, mon affection fidèle et tendre s'alimente à la réserve des souvenirs joyeux et tristes que tant d'années d'un voisinage précieux ont accumulés dans ma mémoire. Je ne sais plus rien de vous, sinon que vous vivez; vous ne savez plus rien de la petite amie farouche que patiemment, au temps jadis, vous apprivoisâtes... Vous souvenez-vous seulement de la jupe déteinte, du visage étroit et laid que vous disiez aimer, des nattes d'un roux invraisemblable que la réclusion de l'hiver brunissait? Vous souvenez-vous de mes bêtes favorites qui mangeaient dans votre main et que j'embrassais gravement à votre grand amusement, et de la maison si petite avec des livres dans un coin, le coin intime où vous m'attiriez pour les confidences? Avez-vous oublié la laiterie demi-obscure et fraîche comme une chapelle en été et ma bague de quatre sous, lien d'aucune promesse, mettant des éclairs dans la masse humide et blonde du beurre que je pétrissais?...

Mon amie, pourquoi mon horreur de la plume m'a-t-elle fait remettre, de jour en jour, ces rappels qui ne trouveront peut-être plus aucun écho, aujourd'hui? J'ai me lire, et je lis, âpre et têtue, avec cet effort laborieux des intellectualités médiocres qui "veulent" pénétrer la pensée de l'auteur: je n'écris jamais.... J'aurais pu aller à vous, il est vrai, mais la peur maladive de l'inconnu dont je souffre depuis mon enfance m'a toujours paralysée sur le seuil de cette gare mystérieuse, point de départ vers trop de joies, trop de douleurs et trop de visages nouveaux... Vous me retrouvez, n'est-ce pas, avec mes instincts de petit animal sauvage que, si souvent, vous avez essayé de combattre? Je ne suis pas devenu meilleure, hélas! depuis votre départ... Ne me grondez pas, ou que votre gronderie soit infiniment douce, ô mon amie. Pourquoi ne voulez-vous pas croire que je suis une chose plus qu'un être? — une petite chose qui évolue, se renouvelle avec les saisons, se transforme avec les années, se modifie comme l'eau souple se plisse et se déplisse sous la brise, sans qu'il y ait de sa part reflexion et consentement... Ma sérieuse amie, ne me grondez pas! Je me souviens du jour où mon étrange théorie vous a si fort indignée, et, depuis, en expiation de ma folie, je relis souvent le pasage d'un de vos auteurs préférés dont vous m'avez donné une copie, et j'essaie de vivre moins végétativement: "Qui se tait est oublié; qui s'abstient est pris au mot; qui n'avance plus recule; qui s'arrête est débordé, devancé, écrasé; qui cesse de grandir décline déjà; qui se désiste abdique; l'état stationnaire est le commencement de la fin, c'est le symptôme redoutable et précurseur de la mort. Vivre, c'est donc triompher sans cesse, c'est s'affirmer contre la destruction, contre la maladie, contre l'annulation et la dispersion de notre être physique et moral. Vivre, c'est donc vouloir sans relâche ou restaurer quotidiennement sa volonté"

. . . .

Mon amie, il fait une de ces journées de printemps en hiver que vous aimiez, et c'est pourquoi j'ai voulu en vous écrivant vous sentir plus proche... Je viens, pèlerine fervente, de parcourir la grande pièce de chaume où vous aimiez marcher. J'ai pris le sentier étroit et serpentant que les pas du troupeau ont creusé dans la neige et qui conduit aux meules de paille que vous n'avez pas, cette année, vu s'édifier, monstrueuses et difformes, sous le souffle puissant de la batteuse. La neige s'affaissait dans la tiédeur du vent d'Ouest et les éteules droites comme des aiguilles d'or craquaient sous le pied avec un bruit musical... Si souvent, j'ai marché, ainsi, près de vous, dans le grand silence blême des mois d'hiver! Souvenez-vous... un jour que nous longions un petit bois de saule que le "trail" du troupeau serrait de trop près, un arbre nous frôla de ses branches endiamantées de givre et nous poudroya. J'eus un frisson, comme si l'aile du bonheur m'eût effleuré en ce décor hivernal! D'une majesté trop triste, et je ne pus m'associer à votre accès de gaieté...

...Mon amie, l'atmosphère est tendrement doux aujourd'hui. Je songe à la venue capiteuse des printemps étrangers que vous m'avez souvent décrits et je n'ose me servir de mots lumineux et sonores, harmonieux et languides, parfumés et vibrants pour vous parler de l'angoisse délicieuse qui me pénètre comme si j'étais la soeur jumelle et humble des grands bois morts, des vastes champs endormis et des minuscules bestioles qui veulent ressusciter au soleil et à la vie...

Mon amie, ne viendrez-vous pas voir les veaux roux et blancs, nés d'hier, gambader comme des chiens fous dans le soleil jeune? ne viendrez-vous pas vous attendrir avec moi sur le miracle du brin d'herbe qui pointe?..."

Pour copie conforme,

MAGALI.

N'AYEZ PAS PEUR !

N'ayez pas peur d'être bons. C'est là une crainte très répandue et qui donne leur audace aux mauvais. Ne criez pas votre bonté, mais ne la cachez pas à cause de l'exemple.

N'ayez pas peur du danger, toutes les fois que le devoir commande.

Allez-y vivement, joyeusement, comme à la fête.

N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire, car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme, vous êtes comme le raisin qui n'est jamais si bon que s'il mûrit sur les cailloux.

N'ayez pas peur de la médiocrité de fortune. Soyez persuadés que la paix, la fierté, la générosité, l'honneur, la joie aussi ont été souvent pauvres chez nous. Il y a des races qui cherchent l'argent passionnément. Il y en a qui en usent et qui croient à mieux. La plus belle race française a toujours été ainsi.

N'ayez pas peur du victorieux, comme si la victoire était une raison. Ne restez pas dans l'esprit de la défaite. Les vaincus s'accusent trop eux-mêmes, ils perdent la moitié de leurs forces à copier leur ennemi.

N'ayez pas peur parce que vous vous êtes trompés de bonne foi, mais relevez-vous de l'erreur. Les saints, comme tous les chefs-d'oeuvre, se font lentement.

N'ayez pas peur de la mode; ne jugez pas d'une cause, d'une idée, d'une vérité, par le nombre de ses partisans. Voyez les chiens. Ils ne considèrent pas la pauvreté de leur maître, ni son isolement. Ils l'aiment. C'est un exemple. Vous aimerez Notre-Seigneur dans l'abandon où les hommes le laissent.

N'ayez pas peur de l'obscurité, de la difficulté de votre métier, car l'homme vaut non pas par l'importance et le retentissement de ses actes, mais par la volonté qui l'anime. Un brin de paille ramassé avec amour par une fermière pour le nid de ses poules, méritera plus de récompense que dix actions d'éclat faites orgueilleusement. Quand l'homme a cassé des mottes, semé de l'herbe, raboté des planches, conduit un tramway, graissé des roues de wagon, copié des lettres, aligné des chiffres, quoiqu'il ait fait, s'il l'a fait honnêtement, s'il n'a point causé de tort à son voisin, ni blasphémé, ni méconnu la Bonté par qui tout subsiste, Dieu lui donne son paradis. Pour ceux qui savent voir, tous les métiers luisent également de ce reflet d'en haut.

N'ayez pas peur de la guerre. Priez pour qu'elle soit épargnée à votre pays, parce qu'elle est accompagnée de grands maux. Priez pour qu'elle ne soit pas injuste; mais, si elle est déclarée, jetez-vous-y. Un vieux chevalier, le comte de Gruyère, partant pour la croisade de Godefroy de Bouillon, lançait à ses compagnons ce cri de guerre qui doit être celui des braves: "En avant! s'agit d'aller, revienne qui pourra!"

RENE BAZIN.

UN APPEL EN FAVEUR DE L'ACADIE

On nous prie de publier l'appel suivant:

Aux Acadiens des Provinces Maritimes, des Etats-Unis, de la province de Québec, et à tous les amis de l'Acadie.

Messieurs,

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick vient d'ouvrir à la Colonisation ce qu'il reste dans la province de terres vacantes, dites terres de la Couronne. C'est son désir que ces terres soient occupées par une classe choisie de colons. Il a ouvert à cette fin un crédit de $100,000, et envoyé en Angleterre des agents très actifs de recrutement.

Les Acadiens, par le ministère de leur société nationale, l' "Assomption," estiment qu'il est de leur devoir de seconder le gouvernement du Nouveau-Brunswick, et de fournir, de leur côté, un contingent de colons également choisis et désirables. Ils en ont d'excellents à offrir, pleins de bonne volonté et de courage; mais il manque des fonds nécessaires pour l'acquisition des terres, $100 par ferme de cent arpents, et pour l'aide à donner durant les premières années, toujours dures et décourageantes.

Cet obstacle va-t-il nous arrêter? Allons-nous regarder les autres prendre les terres vacantes du Nouveau-Brunswick, en nous croisant les bras, sauf à nous lamenter ensuite, parce que nous avons moins d'argent qu'eux?

Le Conseil de l'Assomption est unanime à croire qu'il est de notre impérieux devoir de ne pas nous laisser arrêter par cet obstacle, mais au contraire d'agir, de nous mettre à l'oeuvre avec courage, et de nous faire, comme nos pères, colonisateurs, avec ou sans argent.

Sans argent nous pouvons peu; avec la moitié, le quart autant d'argent qu'en ont nos amis, nous pouvons beaucoup. Or le Conseil est persuadé qu'il est possible de prélever les fonds essentiels, en faisant appel au patriotisme de tous les Acadiens et à la générosité de leurs amis. Il ose dans tous les cas essayer.

A cette fin il a nommé, le 5 décembre 1913, à une assemblée régulière tenue à Moncton, un Comité Exécutif de Colonisation, de Rapatriement et d'Agriculture, composé de Mgr M. F. Richard, curé de Rogersville, de M. l'abbé J. Gaudet, curé d'Adamsville, du Dr F. A. Richard, praticien à Moncton, de M. Charles Hébert, inspecteur des écoles, du Cap-Pelé, et de M. le sénateur P. Poirier, de Shédiac, tous du Nouveau-Brunswick.

Investi des pouvoirs qui lui ont été délégués, le Comité Exécutif de Colonisation, de Rapatriement et d'Agriculture a l'honneur de se présenter devant vous et de solliciter votre concours.

Ce qu'il nous faut d'abord, c'est l'argent.

Le meilleur moyen à prendre pour en prélever c'est, croyons-nous, d'avoir dans chaque paroisse française ou en partie française, un Comité régional de Colonisation, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier, travaillant de concert avec le Comité Central. Ces comité devraient être nommés sans retard.

Nous prenons la liberté de prier messieurs les curés qui ont charge de paroisses françaises ou en partie françaises, de vouloir bien en organiser un chacun dans leur paroisse. Ce comité sera permanent et renouvelable au gré de ceux qui l'auront choisi en premier lieu.

S'il se trouve des paroisses où messieurs les curés ne voient pas du même oeil que nous et préfèrent s'abstenir, nous prions, dans ce cas-là, la succursale de l'Assomption (mutuelle) s'il en existe une, de se charger de ce soin. A défaut de l'un et de l'autre, tout Acadien courageux et brave est prié d'en prendre l'initiative.

Aussitôt qu'un comité de colonisation aura été organisé dans une paroisse, son secrétaire voudra bien en donner immédiatement avis à M. Charles Hébert, Shédiac, N.B., qui se mettra en rapport avec lui et lui communiquera le Règlement de la Société, et lui fournira tous les renseignements qu'il pourrait désirer. En attendant, un certain nombre de copies du Règlement sera adressé aux curés, aux succursales de l'Assomption Mutuelle et aux conseillers municipaux français de la localité, qui seront priés d'en prendre connaissance. C'est l'intention des membres du Comité Central, de visiter, s'ils le peuvent, chaque centre acadien des Provinces Maritimes, des Etats-Unis et de la Province de Québec.

Il sera tenu un compte spécial des contributions, par Province et par Etat; et chacune des Provinces Maritimes et chaque Etat de la Nouvelle-Angleterre aura droit, en faveur de ses colons particuliers, à 80 pour cent au moins de la somme totale qu'il aura souscrite.

Des arrangements particuliers seront faits entre le Comité Central de Colonisation, de Rapatriement et d'Agriculture, et le colon pour l'emploi et le remboursement, à longue échéance, des semmes avancées; mais en aucun cas il ne sera pris un sou d'intérêt.

Les membres du Comité Central s'engagent à donner gratuitement leurs services et leur temps à l'oeuvre nationale qu'ils entreprennent; leur avocat-conseil, M. Ant. Léger, de Moncton, N.B., s'y engage de même.

Ceux qui souscriront devront le faire par patriotisme pur. Il ne sera donné d'autres récompenses que des terres aux colons, de l'aide à l'Agriculture et aux sociétés d'Agriculture et de l'encouragement ceux qui voudront s'en reveni "chez nous".

Mais il y aura un livre, le "Livi d'Or de l'Acadie," où seront inscrits les noms de tous ceux qui auront pris part aux contributions, leurs résidences et lieu de naissance, les noms de leurs père et mère, leur état civil, etc.

Ce livre sera comme un recensement nominal des Acadiens et de leurs amis en l'an 1914. Il sera conservé comme l'arche de notre nationalité dans une voûte de sûreté, où les générations pourront aller le consulter, aussi longtemps que la religion catholique sera pratiquée, et la langue française parlée en Acadie, c'est-à-dire, si nous le voulons, toujours.

Pascal POIRIER,
Présiden

Charles D. HEBERT,
Secrétair

Fred. A. RICHARD,
Trésorie

Compagnie d'assurance sur la vie Alberta-Saskatchewan

BUREAU PRINCIPAL: EDMONTON

La Compagnie d'Assurance sur la Vie "Alberta-Saskatchewan" a tenu l'assemblée générale des actionnaires le 10 février 1914 et a reçu le rapport du Conseil des Directeurs. Ce rapport a démontré l'état florissant des affaires depuis le peu de temps que la Compagnie a commencé ses opérations.

La Compagnie d'Assurance sur la Vie "Alberta-Saskatchewan" détient une charte fédérale et son bureau principal est à Edmonton; elle est capitalisée à $2,000,000, dont $800,000 ont été souscrits et $66,000 versés; elle s'est conformée à toutes les conditions requises par le Département des Assurances d'Ottawa et il lui a été accordé une licence pour lui permettre de commencer ses opérations.

Au nombre des actionnaires sont des hommes d'affaires les plus prospères et les plus en vue d'Edmonton et de la province d'Alberta.

Après la lecture du rapport annuel du Conseil des Directeurs, et celle du rapport de M. James S. Wallace, gérant-général, il a été procédé aux élections; l'ancien conseil a été réélu pour une autre année; ce conseil se compose comme suit:

JAS. A. POWELL, Edmonton; ARTHUR DAVIES, Edmonton; R. L. SHAW, M.P.P., Stettler; A. WILLIAMSON TAYLOR, Edmonton; L'HON. P. Ed. LESSARD, Edmonton; Wm. CANNELL, Edmonton; le Col. F. C. JAMIESON, Edmonton; B. J. SAUNDERS, Edmonton, et J. H. MORRIS, Edmonton.

Il eut été difficile de choisir un Conseil de Directeurs composé de personnes plus favorablement connues, et la Compagnie mérite des félicitations pour s'être assuré le concours d'hommes d'affaires aussi éminents.

La firme de MM. Kinnaird & Henderson demeure chargée de l'audition des livres de la Compagnie.

En juin 1913, M. Jas. S. Wallace, anciennement de Winnipeg, fut nommé Gérant-Général. Depuis novembre 1913 les opérations de la Compagnie ont été très actives; la politique suivie par la Compagnie sera très conservatrice; avec la coopération du Conseil des Directeurs et la gérance efficace de M. Wallace les affaires de la Compagnie Alberta-Saskatchewan devraient augmenter graduellement d'année en année.

Ce sera une satisfaction profonde pour les habitants d'Edmonton d'avoir dans leur ville le bureau principal d'une institution aussi importante.

La Compagnie mérite de recevoir la confiance des habitants d'Edmonton et l'encouragement du public désireux de contracter des assurances sur la vie.

Un rapport détaillé des opérations de la Compagnie sera expédié sur demande adressée au bureau principal.

A une assemblée subséquente du Conseil des Directeurs, ceux-ci ont élu leurs officiers pour 1914; ont été élus:

PRESIDENT: JAMES A. POWELL,
PREMIER VICE-PRESIDENT: ARTHUR DAVIES,
DEUXIEME VICE-PRESIDENT: R. L. SHAW, M.P.P.,
SECRETAIRE: LON L. MOODY.

Le Col. B. J. Saunders s'était retiré de la présidence, son temps étant pris exclusivement par ses importantes fonctions de commissaire de la ville.

M. James A. Powell, le président nouvellement élu en remplacement du Col. Saunders, n'a pas besoin d'être présenté aux actionnaires ou au public en général; il vit à Edmonton depuis de longues années et a toujours réussi pleinement dans ses entreprises. M. Powell est un homme au jugement droit et prudent et son intention est de consacrer suffisamment de temps aux opérations de la Compagnie pour assurer le succès de celle-ci. On s'accorde généralement à reconnaître qu'avec un homme de caractère et de l'habileté financière de M. Powelle comme Président, la Compagnie deviendra l'une des compagnies d'assurances sur la vie les plus prospères du Canada.

M. Arthur Davies, ex-maire de Strathcona, le premier vice-président, nouvellement élu, est bien connu comme homme d'affaires; on le reconnait comme l'un des "pères" du Greater Edmonton, et sa présence au bureau des directeurs est une nouvelle force pour la Compagnie.

M. R. L. Shaw, député de Stettler, a été réélu deuxième vice-président. M. Shaw est favorablement connu comme homme d'affaires et il a de nombreuses relations dans l'Alberta et dans tout l'Ouest Canadien. Le nom de M. Shaw donne au public une confiance ferme dans toutes les affaires auxquelles il est lié.

M. L. L. Moody, qui fait partie de la Compagnie depuis son organisation, a été réélu secrétaire.

Soumissions

BUREAU DE JAS. A. MacKINNON, CHAMBRE 706 EDIFICE TEGLER

Edmonton, 27 février 1914.

Liquidation de l'actif de l'Asociation Wholesale Supply, insolvable, Entwistle, Alberta.

Des soumissions séparées, cachetées seront reçues jusqu'à midi, le lundi 9ème jour de mars 1914, pour l'achat des marchandises énumérées ci-après:

Quincaillerie.	$450.00
Epicerie.	2[illegible]0.00
Draprerie et vêtements . . .	230.00
Souliers et caoutchoucs . . .	535.00
Remèdes brevetés.	160.00
Ameublement de magasin . .	300.00

De plus amples renseignements seront fournis [illegible] Edifice Tegler, aux [illegible]

On [illegible] location [illegible]

Pour les Cultivateurs

QUELQUES RACES DE VACHES LAITIERES

Au Canada, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de race de bétail que l'on puisse dire supérieure à toute autre. Règle générale, la race la meilleure est celle que l'on préfère. On pourrait aller jusqu'à dire que dans les conditions ordinaires de la culture, lorsque le lait est envoyé à une fromagerie ou expédié à la ville, les Ayrshires, les Holsteins, les Hollandaises ou les métis de l'une ou de l'autre de ces races, se valent. Lorsque l'on expédie la crème, que le beurre est fabriqué sur la ferme et que l'on envoie le lait à la beurrerie, alors les Canadiennes, les Guernseys, les Jerseys, les Shorthorns laitières ou les métis de l'une ou l'autre de ces variétés donneront probablement les rendement les plus avantageux.

Mais en dehors des débouchés possibles, ou du mode d'utilisation du lait, la nature de la ferme que l'on occupe pourrait également, toutes autres choses égales, exercer une influence sur le choix de la race. Par exemple, sur des terres fortes, dans des endroits ombragés, où les pâtures abondent, la race Holstein, Jersey ou Guernsey donnerait probablement les meilleurs résultats. Sur les terres plus légères, plus exposées, plus ou moins accidentées, l'Ayrshire conviendrait peut-être mieux que toute autre. D'autre part, sur les terres exposées, où les pâturages sont clairsemés, assez maigres, la vache canadienne serait peut-être la plus avantageuse.

Il est un fait cependant que l'on ne doit pas perdre de vue: quelle que soit la race que l'on ait choisie, soit qu'on élève des bestiaux enregistrés ou des métis. On peut réussir en industrie laitière dans presque toutes les parties du Canada avec l'une des races que nous venons de mentionner; mais si l'on change continuellement d'une race à l'autre, non seulement on perd beaucoup de temps, pour ce qui est des races pures, mais on est presque sûr de perdre beaucoup d'argent: quant aux troupeaux métis, on est à peu près certains de courir à l'échec le plus complet. Cet argument tient toujours bon, sauf dans le cas de l'éleveur qui a assez de volonté pour faire un changement définitif et s'en tenir là, c'est-à-dire qui n'essaie pas d'abord un taureau d'une race, puis un taureau d'une autre en cherchant chaque fois à corriger ce qu'il considère être les défauts dans la progéniture d'un reproducteur de la race précédemment employée.

Races de vaches laitières

On ne s'attend pas à trouver, dans un bulletin aussi limité que celui-ci, l'historique complet ni la description détaillée des quelques races laitières que nous venons de mentionner, sans parler des autres races qui se recommandent comme productrices économiques de lait. Mais nous nous exposerions peut-être à des critiques encore plus vives en ne faisant aucune remarque à leur sujet; nous donnons donc ici quelques notes sommaires sur l'origine, l'aspect, et les aptitudes spéciales des principales races connues des cultivateurs canadiens.

La race Ayrshire

La race Ayrshire est une des principales variétés de vaches laitières de l'Amérique. Ce sont des bêtes de taille moyenne, à robe tachetée de rouge, ou brune et blanche. Douées d'une très grande vitalité, de tempérament nerveux, elles répondent rapidement à la bonne alimentation. Très rustiques également, elles conviennent fort bien pour les pâturages accidentés et les maigres herbages. Elles donnent une assez bonne qualité de lait, de qualité moyenne. Une production ordinaire, en neuf ou dix mois, est de 8,000 livres de lait contenant de 3½ à 4 pour cent de gras. Leurs défauts principaux sont une tendance à l'engraissement, qui se manifeste dans un assez grand nombre d'animaux, et la petitesse des trayons, défaut très commun et assez grave.

Comme son nom l'indique, la vache Ayrshire est originaire d'Ecosse. L'agriculture, dans la partie sud-ouest de ce pays, était en état de profonde dépression à la fin du dix-huitième siècle. D'après un historien de cette période on ne semait alors aucune récolte, et les bestiaux n'avaient d'autre nourriture que l'herbe des marais et des terres incultes. Dans de telles circonstances ils mouraient de faim en hiver, et c'est à peine s'ils pouvaient "se lever sur leurs pattes au printemps". Telles sont les conditions dans lesquelles la forte race Ayrshire a pris naissance. On peut croire que les animaux les plus vigoureux seuls ont survécu et leur rusticité native ne semble avoir été que peu altérée par les croisements auxquels l'espèce a été soumise. On suppose que ces bestiaux indigènes ont été croisés avec des bestiaux importés Teeswater ou Durham, et avec des Alderneys ou des Jerseys, mais il n'existe pas de preuve historique de ce fait.

Les premières importations de vaches Ayrshires au Canada ont eu lieu entre 1820 et 1830. Assez mal accueillie d'abord, la race prit bientôt la place à laquelle elle avait droit, grâce à la formation de sociétés d'élevage, à l'organisation de concours laitiers et de Livres d'or. Le nombre d'animaux importés d'Ecosse va toujours en augmentant tous les ans.

La race hollandaise à bande blanche (Dutch Belted)

Il ne s'élève que très peu de bestiaux de cette variété au Canada. La formation de cette race a été très lente, mais comme le but principal de la sélection a été de fixer la large bande blanche autour du corps, les résultats de siècles de travail sont loin d'être satisfaisants au point de vue laitier. On peut les considérer comme une variété d'ornement plutôt que d'utilité.

Race canadienne

La race canadienne s'impose à l'attention comme race rustique et "débrouillarde". La vache est assez petite; elle ne pèse guère que de 700 à 900 livres. Le taureau pèse environ 1,000 livres. La conformation générale est quelque peu grossière, anguleuse; la vache présente toujours la forme d'un coin. La robe est de couleur noire ou d'un brun noir. Comme productrice de lait, elle ressemble à la Jersey mais elle n'égale pas tout à fait cette race au point de vue de la quantité ou de la qualité de lait produit. Une moyenne de 6,500 livres de lait contenant un peu plus de 4 pour cent de gras de beurre est à peu près la production régulière de la race. On croit que les premiers sujets de cette race sont venus de Normandie ou de Bretagne avec les premiers colons français au 17e siècle. Ils ont acquis leur rusticité au cours de longues années de vie pénible, avec les premiers colons; d'autre part la sélection leur a permis de produire malgré des rations faibles et légères."

Race Guernsey

Comme son nom l'indique, la race Guernsey est une des variétés propres aux Iles de la Manche. Elle n'est pas très répandue car elle compte peu de sujets. On les trouve en petit nombre dans les provinces maritimes; il y en a également quelques troupeaux dans Québec, l'Ontario et même dans les provinces des prairies et la Colombie-Britannique, mais, règle générale, le nombre de Guernseys au Canada est très faible. La Guernsey est, après la Holstein, la plus grosse de toutes les vaches laitières. Sa robe est de couleur orange, fauve et blanche; la peau est remarquable par la forte quantité de sécrétion jaune qu'elle renferme. Elle rend une assez bonne quantité de lait riche, très coloré. Quelques-unes des vaches de cette race comptent parmi les plus remarquables productrices de beurre du monde.

Race Holstein-Frisonne

La vache Holstein-Frisonne, est de forte taille, de couleur noire et blanche, à squelette assez grossier, d'aspect fort et rude; c'est une très bonne laitière, et c'est la plus grosse des races purement laitières. Venant, comme son nom l'indique, des terres basses et riches de la Hollande elle convient tout particulièrement aux terres fortes et basses de notre pays où l'on peut compter qu'elle se montrera plus avantageuse pour l'industrie laitière en général que les races petites et plus fines. Bien nourrie et bien soignée, une bonne vache Holstein peut donner, à l'âge de cinq ans ou plus, de 8,000 à 10,000 livres de lait par an. Mais il y en a qui ont produit jusqu'à 30,000 livres de lait pendant cette période.

Il est probable que la Holstein-Frisonne a été introduite en Amérique par les Hollandais qui se sont établis dans ce qui est aujourd'hui l'Etat de New-York, car il s'est toujours trouvé des bestiaux noirs et blancs appelés bestiaux Hollandais dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Vers la fin du 18ème siècle la Holland Land Company qui avait des propriétés dans l'Etat de New-Rork, importa deux taureaux et six vaches. Depuis lors les expéditions fréquentes ont été faites aux Etats-Unis et au Canada. Mais vers la fin du dernier siècle ces expéditions ont beaucoup diminué.

Race Jersey

La race Jersey, introduite en ce pays il y a bien des années, restera toujours une des variétés de bétail laitier les plus populaires partout où l'on tient compte de la qualité du produit et de la beauté de l'animal. Au point de vue des formes, la Jersey est sèche et musculeuse, sa conformation générale est bien celle du type laitier, la robe est fauve mais il y a bien des nuances. L'île Jersey qui couvre un peu moins de 30,000 acres et qui a une population de 60,000 âmes est son lieu d'origine; on y tient près de 10,000 vaches par le système de pâturage au piquet. La race descend sans doute du bétail de Normandie ou de Bretagne, mais il n'y a pas de preuves bien concluantes à l'appui de ce fait. Sa pureté a été jalousement gardée par les insulaires qui ont interdit par des lois, dès 1763, l'importation de bestiaux de tout genre. Ils ont également beaucoup amélioré la race. On ne s'est occupé tout d'abord que de la qualité du lait et ce n'est qu'à partir de 1865 que l'on a cherché à augmenter la quantité, mais depuis cette année ce facteur a reçu également l'attention qu'il méritait.

D'après les relevés les plus anciens et les plus authentiques, la première importation de bestiaux de cette race en Amérique aurait été faite vers le milieu du 19ème siècle, mais on sait que des bestiaux des îles de la Manche, Jersey ou Guernsey, ont été apportés ici beaucoup plus tôt. Comme ils se montraient particulièrement adaptés aux conditions, ils ont été très recherchés et sont aujourd'hui fort répandus au Canada et aux Etats-Unis.

CONDITIONS GENERALES DANS L'OUEST

L'intérêt intense que prennent les provinces de l'Ouest à l'éducation agricole est prouvé par cette déclaration du ministre de l'Agriculture de l'Alberta devant la convention des Associations d'expositions agricoles, que le gouvernement provincial établirait bientôt sept écoles d'agriculture et donnerait une assistance matérielle efficace aux expositions régionales.

Le gouvernement de l'Alberta est persuadé que ces expositions, avec l'aide des écoles d'agriculture, font beaucoup pour encourager le fermier, pour l'amener à améliorer sa manière de cultiver et la qualité de son bétail. La croissance de l'élevage dans cette province est d'ailleurs prouvée par ce fait qu'en janvier, il s'est vendu à Calgary, pour $500,000 de porcs, soit quatre fois plus que l'an dernier dans la même période.

En général, les conditions dans l'Ouest tendent à s'améliorer ou plutôt à revenir à leur état normal; de partout nous arrivent des rapports disant que les records d'immigration seront tous brisés cette année; le mouvement est déjà commencé car en janvier seulement 960 colons américains sont venus s'établir dans la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba, apportant avec eux des effets pour la valeur de $40,000 et des fortunes se montant à $191,015.

A Régina, l'optimisme règne, surtout depuis la récente découvert à Grande Source, près de cette ville, d'immenses gisements de charbon qu'on a déjà commencé à exploiter.

Le comité des travaux publics de Régina a autorisé la dépense de $2,000,000 au cours de 1914: les principaux items sont: pour l'eau, $187,752; les égouts, $373,665; les tramways, $250,000; les pavages et les trottoirs plus de $500,000; pour l'éclairage et le pouvoir, $104,000.

Calgary verra bientôt se réunir dans ses murs les membres du congrès international d'Irrigation, le premier du genre tenu au Canada. Des congresistes viendront de toutes les parties du continent; surtout des endroits irrigués de l'ouest américain.

L'inauguration de l'immense système d'irrigation du C. P. R., près de cette ville est la cause de cette convention à laquelle prendront part les plus grands experts des Etats-Unis. On s'attend aussi à ce que la publicité faite autour de cette réunion, attire une foule d'irrigateurs qui viendront s'établir sur les terrains du Pacifique Canadien.

Le barrage de Bassano est plus important que tout ce qui existe déjà dans ce genre chez nos voisins: aussi sa construction fut-elle surveillée avec intérêt de l'autre côté de la frontière.

Une preuve du développement rapide des villes de l'Ouest est bien Swift Current: fondé en février 1904, cet endroit fut érigé en ville en mars 1907 et est aujourd'hui l'un des plus grands centres de chemins de fer sur la ligne du C. P. R.

Enfin, nous dirons que chez le cultivateur de l'Ouest en général, on remarque une tendance à se livrer à la culture mixte, prêchée depuis si longtemps, surtout par le Pacifique Canadien; ce dernier l'a d'ailleurs déjà mise en pratique par son système d'irrigation à Calgary. De ce genre de culture on inaugure beaucoup de bien pour la classe agricole.

LES MACHEURS DE GOMME

Ils seraient des dégénérés

On vient de faire, à la morgue de Milwaukee, Wis., une intéressante découverte, à l'occasion du suicide d'un nommé Geza Sabadi, qui se tua après avoir assassiné un de ses pensionnaires.

On découvrit que Sabadi avait consommé deux morceaux de "chewing gum" et ce nombre deux éveilla aussitôt l'attention des médecins. Ils se souvinrent que les sept derniers suicidés apportés à la morgue avaient aussi consommé deux morceaux de gomme.

Dès lors, une question se posait. Le fait de mâcher de la gomme indique-t-il une prédisposition au suicide, ou bien entre-t-il dans la gomme un élément capable de pousser à la longue ceux qui en font usage à se donner la mort.

La question ne laisse pas d'être inquiétante.

LE CARNAVAL DES PROVERBES

Plus on a de sous, plus on rit.

La ride est le laid des vieillards.

Propos de soirée de salon: La richesse ne fait pas le bon air!

Le jour de l'An sans cadeaux: "Qui trop embrasse mal... etru".

Une doctoresse à son malade: "Il faut bien que jaunisse se passe."

En Perse musulmane: "Quand le Shah est sorti les houris dansent."

La nuit dans le désert chaud: "où il y a de la hyene, y'a pas de plaisir."

L'appétit vient en mangeant; mais bien plus souvent en ne mangeant pas!

Pauvre véloïste étalé par terre: "La pelle ne doit pas se moquer du fourgon."

Un dormeur se réveillant bousculé par un auto: "L'infortune vient en dormant."

Ne dites pas: "Sourd comme un pot, mais bien: "sourd comme la demoiselle de... mon téléphone."

Ventre affamé n'a point d'oreilles; ce qui prouve que la faim donne souvent des coliques sourdes.

Le mari de la grande et très impérative Laure disait souvent: "Ni Laure, ni les grandeurs ne nous rendent heureux!"

Un fervent de Bacchus: "Dites, tonneaux je ne boirai plus de fontaine, et non pas, fontaine je ne boirai plus de tonneaux!"

En soirée: Ma cousine sommeille, j'aurais voulu l'entendre chanter un morceau: Ah non! ne réveillez pas le chat qui dort."

Un docteur plus suivant de St-Hubert que d'Esculape: "Scarlatine et rougeole en même temps, mon cher malade, vous avez tort... Il ne faut pas, j'en sais quelque chose, courir deux... fièvres à la fois."

Petite conversation sentimentale entre deux bonnes amies sorties du pensionnat et à marier: "Sais-tu que la riche dinde Arabella ne manque pas une soirée dansante? —Oui, mais, tant va la cruche au bal, qu'à la fin elle se case!"

Lettre d'Ottawa

La question des ressources naturelles de l'Ouest donne lieu à un important débat.

UN DISCOURS DE SIR WILFRID

Ottawa, 27 février 1914.

La question d'administration et du contrôle des ressources naturelles des provinces de l'Ouest par les gouvernements provinciaux, a fait, hier, à la Chambre le principal sujet de la discussion. Les orateurs conservateurs ont prétendu qu'ils avaient agi de bonne foi, et avec sincérité, lorsqu'ils avaient déclaré devant les électeurs de l'Ouest en 1911 qu'ils étaient en faveur d'accorder aux provinces de l'Ouest l'administration de leurs propres ressources naturelles. Le premier ministre lui-même, a fait ressortir le fait que le parti conservateur avait, dans le passé, exprimé l'opinion que les gens de l'Ouest, étant des gens libres, devaient jouir de tous les privilèges que le gouvernement fédéral pouvait leur accorder.

Sir Wilfrid Laurier a fait remarquer que les membres du parti conservateur qui font aujourd'hui partie du cabinet Borden avaient déclaré, lors de la campagne de 1911, qu'il était du devoir du gouvernement fédéral d'accorder aux gouvernements des provinces de l'Ouest, le droit de contrôler leurs ressources naturelles. Ceci, a ajouté Sir Wilfrid Laurier, ne constituait que des arguments de campagne électorale. Tout de même ces arguments ont obtenu du succès dans l'Ouest et comme résultat le parti conservateur siège aujourd'hui, aux Communes, du côté de la droite. Tout de même, ajoute Sir Wilfrid Laurier, bon nombre de promesses ont été faites par le parti conservateur aux dernières élections et il s'agit de savoir si l'on tiendra ces promesses. Il est toujours facile de promettre quand on est dans l'opposition, mais tout de même il y a des engagements qu'on ne peut rompre, et il appartient aujourd'hui au parti conservateur de remplir les promesses qu'il a faites aux élections de 1911.

Sir Wilfrid Laurier a déclaré que comme question de fait, le parti libéral avait toujours été en faveur du contrôle des ressources naturelles des provinces de l'Ouest par le gouvernement fédéral. C'était son ancien programme, et c'est son programme actuel.

M. Buchanan, de Medicine Hat, a rappelé au gouvernement certaines promesses que ce dernier avait faites lors des élections de 1911, dans les provinces de l'Ouest à l'effet que si le parti conservateur parvenait au pouvoir il s'engageait à accorder aux provinces de l'Ouest l'administration de leurs ressources naturelles. Il rappelle à ce propos des discours de plusieurs membres du Cabinet d'aujourd'hui, dans lesquels on proclamait hautement qu'il était injuste pour le gouvernement fédéral d'empêcher les provinces d'administrer leurs propres ressources naturelles. Il est incontestable, dit M. Buchanan, qu'il semble assez étrange qu'on refuse aux provinces le privilège ou plutôt le droit de l'administration de leurs propres ressources naturelles. Comment se fait-il, dit M. Buchanan, que c'était là le raisonnement d'un grand nombre de députés qui siègent aujourd'hui du côté de la droite, à cette époque où l'on était en pleine campagne électorale et qu'aujourd'hui on ne semble plus accepter la même théorie.

Etait-ce là un simple truc électoral ou était-ce une argumentation lancée aux quatre vents avec la certitude qu'elle serait oubliée. Voilà ce que la Chambre, ou du moins la gauche aimerait à apprendre de la part du premier ministre et de quelques-uns de ses collègues.

Le premier ministre a répondu à M. Buchanan que du côté de la gauche il y avait là aujourd'hui des députés qui s'étaient également prononcés contre le projet d'accorder aux provinces l'administration de leurs propres ressources naturelles. Il dit que certaines provinces de l'Ouest ont fait depuis les dernières années des démarches auprès du gouvernement fédéral pour obtenir la jouissance de toutes leurs ressources naturelles. L'hon. M. Borden ajoute que les provinces ne sont pas unanimes quant au changement qui consiste à enlever de la juridiction du gouvernement fédéral l'administration des ressources naturelles provinciales. Quoiqu'il en soit, dit le premier-ministre, cette question d'un changement radical ne peut se faire en un clin d'oeil mais elle nécessite une étude approfondie afin d'arriver à une conclusion judicieuse. Sir Wilfrid Laurier dit que le parti libéral n'a nullement changé d'attitude relativement au principe de l'administration des ressources naturelles des provinces de l'Ouest. Au contraire, dit Sir Wilfrid, le parti libéral a toujours prétendu que les ressources naturelles de l'Ouest devaient être sous le contrôle de l'administration fédérale.

Aujourd'hui, ce même parti libéral est dans l'opposition et cependant il ne change pas de tactique dans l'intention de se rendre populaire auprès des populations de l'Ouest. Le parti libéral n'a qu'une idée, qu'un point de vue et il ne modifie nullement sa ligne de conduite d'après les circonstances.

Lorsque le parti libéral proclamait que le gouvernement fédéral devait avoir la haute main sur les ressources naturelles des provinces de l'Ouest, de leur côté, les conservateurs, comme parti, combattaient cette idée de toutes leurs forces. Ils déclaraient, avec jactance, que les gens de l'Ouest devaient être considérés comme étant des gens libres, et que comme tels on devait laisser entre leurs mains l'administration de leurs ressources naturelles. Lorsque la lutte de 1911 est arrivée, le parti conservateur qui voulait prendre tous les moyens possibles pour parvenir au pouvoir, a fait toutes les promesses possibles et impossibles. C'est ainsi qu'il a promis aux populations de l'Ouest de leur donner tous les privilèges et tous les avantages possibles, s'il arrivait au pouvoir. Une de ces promesses était au sujet de transfert de l'administration des ressources naturelles du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux de l'Ouest. Le parti conservateur a réussi dans la lutte de 1911, comme on le sait, dit Sir Wilfrid. A-t-il rempli ses promesses faites envers les gens de l'Ouest? Pas le moins du monde. Les choses en sont encore dans le "statu quo."

Aujourd'hui, la seule raison que donne le parti conservateur pour n'avoir pas rempli ses promesses, c'est que le parti libéral a déjà fait des promesses qui n'ont pas été remplies, paraît-il. Comme on le voit, la raison est assez faible. Il est très facile, ajoute le chef de l'opposition, de faire de la critique lorsqu'on est assis du côté de la gauche, mais il ne faut pas oublier que ce qui se dit en chambre se répand ensuite dans le public, que les promesses, les arguments, les énoncés des principes sont enregistrés et que le public est mis au courant de ce qui se passe. Quand un parti est dans l'opposition il lui est facile de faire des promesses, mais c'est quand il est parvenu au pouvoir qu'il s'agit de remplir ces mêmes promesses.

Le parti conservateur qui siège aujourd'hui à la droite de cette Chambre a fait de multiples promesses, selon les provinces où il se trouvait représenté. Il a aujourd'hui beau jeu, le peuple aujourd'hui s'attend à ce qu'il remplisse ses promesses; il n'a qu'à s'exécuter.

Le gouvernement Borden a eu une belle occasion de discuter avec les représentants des provinces de l'Ouest la question du contrôle des ressources naturelles, soit par le gouvernement fédéral, soit par les gouvernement provinciaux, c'est lors de la dernière conférence interprovinciale à Ottawa. On a laissé passer cette occasion favorable de régler la question et c'est ce qui fait qu'on n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'on n'était il y a deux ans.

M. McCraney a parlé à peu près dans le même sens que le chef de l'opposition, et il a défendu avec ardeur l'attitude du parti libéral sur cette question.

Le Dr Schaffner s'est indigné à l'idée que des orateurs de la gauche pouvaient accuser le gouvernement de n'avoir pas rempli certaines promesses électorales. Le Dr Schaffner est convaincu que le parti conservateur n'a jamais fait au peuple de promesses qu'il n'a pas remplies et qu'au contraire il a même accompli des choses qu'il n'avait jamais promises.

L'hon. M. Crothers, ministre du Travail, a été un peu plus explicite que ses prédécesseurs de la droite. Il a déclaré que le gouvernement était bien disposé à accorder aux provinces de l'Ouest le contrôle de leurs ressources naturelles, mais à certaines conditions. Nécessairement, ces conditions n'ont pas été stipulées par l'hon. M. Crothers, qui, d'ailleurs, ne s'engage à rien en faisant cette déclaration.

Le Dr Neely et l'hon. M. Oliver ont parlé brièvement sur le sujet, puis le débat a été abandonné.

LES RELIGIONS AUX ETATS-UNIS

Dans la course acharnée aux millions où est engagée la population de notre pays, il semble rester bien peu de place au développement de l'idée religieuse. La bourse, le magasin et l'usine font à l'église une compétition victorieuse contre laquelle il semble se faire actuellement un réveil d'opinion.

Ne voilà-t-il pas, en effet, qu'en un grand nombre de cités on fixe un jour appelé le "Go to Church Day," avouant ainsi que dans beaucoup de sectes et dénominations religieuses, la masse indifférente des adeptes a cessé complètement de fréquenter la maison de prière. Il est grand temps que pareil réveil se produise, car dans le sol mouvant des principes matérialisés sur lequel il marche, notre peuple est menacé d'enlisement total.

Nous sommes bientôt ici cent millions. Or, de ce nombre, 37,280,000 seulement, c'est-à-dire environ un tiers, sont membres attitrés d'une église quelconque. Les autres adorent l'or et le soleil, ou quelque chose de moins brillant comme le font les Mormons, par exemple.

Ce n'est donc pas sans raison qu'en certains quartiers on considère les Etats-Unis comme une terre quasi-païenne.

Il est intéressant de constater que des différentes églises qui se partagent ces 37 millions de croyants, l'Eglise Catholique Romaine est de beaucoup la plus puissante. Voici du reste, pour l'information de nos lecteurs, l'exposé comparatif de ces différents groupes, en ne tenant compte que des croyances ayant à leur actif un demi-million d'adeptes au minimum:

Catholiques romains.	13,099,533
Méthodistes	7,125,069
Baptistes	5,924,662
Luthériens	2,338,722
Presbytériens	2,027,593
Disciples du Christ...	1,519,369
Prot. Episcopaliens ..	997,407
Congrégationalistes ..	748,340

Comme on voit, ces huit corps comprennent 34 millions des 37 millions plus haut cités, de sorte qu'il ne reste que trois millions à diviser entre les vingt-cinq ou trente autres croyances disparates de quelque importance dont le pays est doté.

En face de ce froid glacial dont se meurent toutes les religions protestantes, n'est-il pas bien consolant pour nous, enfants de la grande famille catholique, de voir avec quelle ardeur croissante nos fidèles remplissent chaque dimanche leurs temples trop étroits?

Ici, comme dans toutes les autres parties du monde, l'Eglise que le Maître a bâtie sur Pierre reste la seule immuable et vivante, parce qu'elle n'est pas seulement la religion du corps, mais bien plutôt la religion de l'âme, parce qu'elle ne vit pas seulement pour le temps mais pour l'éternité.

Questions extérieures

LES AFFAIRES D'ORIENT

On voudrait pouvoir en dire: "Chi va piano, va sano,", car, pour aller "piano," elles vont "pianissimo." Si donc, l'adage est vrai, il y aurait toutes espèces de raisons d'être optimiste. Mais la prudence et la reflexion empêchent qu'on ne le soit trop. Qu'on ne nous accuse pas de parler sans respect de choses sérieuses. Nous reconnaissons volontiers qu'elles sont même graves, puisque la paix de l'Europe, peut en dépendre. Mais, même devant cette gravité on ne peut pas garder complètement la sienne, au spectacle de gens qui se débattent contre l'enlisement au milieu d'une fondrière où ils se sont jetés comme à plaisir, les uns par superstition à l'égar des 'puissances,' les autres par présomption, ignorance ou égoïsme.

Du reste, les négociations auxquelles nous assistons ne laissent pas, en elles-mêmes, de prêter à rire par certains côtés. Leur phase la plus récente est représentée par la réponse que l'Angleterre vient de faire à la réponse que la Triple Alliance avait faite ellemême à sa note du 13 décembre, relative à la frontière greco-albanaise et aux îles. Cette dernière, réponse anglaise, on ne la connaît, comme les notes et réponses précédentes, que d'une manière fragmentaire. C'est dire que les jugements qu'on émet aujourd'hui pourront être partiellement modifiés, quand on connaîtra les textes diplomatiques d'une manière complète.

Comme première bizarrerie, il y a ce qu'on pourrait appeler le mystère du Dodécanèse. Nous avons plusieurs fois signalé l'obscurité dont, du côté anglais, on enveloppait comme à dessein les suggestions de Sir Edward Grey, relativement à l'évacuation des îles occupées par l'Italie. Cette obscurité avait même permis aux journaux italiens de prétendre que l'Angleterre adoptait la thèse de l'Italie. Nous avons cité le cas du "Times", qui, après avoir résumé le contenu de la note anglaise du 13 décembre, se contentait de dire qu'elle "soulevait aussi la question des îles momentanément occupées par l'Italie," mais sans dire de quelle manière elle la soulevait. Or, le même "Times," en indiquant la substance de la dernière réponse anglaise, omet complètement, cette fois-ci de dire si et comment il y est parlé du Dodécanèse.

Qu'on remarque, cependant, que cette question est, au point de vue international, la plus importante de celles qui se posent en Orient. D'après certaines indications, l'Angleterre admettrait qu'elle doit se discuter entre l'Italie et la Turquie, et qu'elle dépend de l'exécution du traité de Lausanne. Mais, en même temps, elle insisterait sur le droit de l'Europe à voir s'effectuer l'évacuation du Dodécanèse. S'il en est ainsi, les journaux italiens n'étaient pas très loin de la vérité, en prétendant que l'Angleterre admettait le point de vue italien.

Une autre bizarrerie se trouvait dans la réponse de la Triple-Alliance à la note anglaise. La Grèce, après avoir évacué les parties helléniques de l'Epire cédées à l'Albanie, devait prendre l'engagement d'empêcher que des troubles n'y éclatassent. Autant demander à un gendarme de maintenir l'ordre dans un endroit où on lui interdirait d'aller. Cela avait l'air d'une impertinence, car c'était dire à la Grèce que, si des troubles éclataient ce serait à son instigation. Sir Edward Grey propose donc qu'on demande simplement à la Grèce, de n'opposer et de n'encourager aucune résistance à la mise à exécution des décisions des puissances.

D'autre part, le ministre anglais omettrait de faire droit à la demande de la Grèce, qui réclame des garanties en faveur des populations helléniques qui vont être abandonnées à l'Albanie. Ce pourrait être là une imprudence; car cette omission serait de nature à rendre plus inévitable le soulèvement prévu de ces populations.

On attend la réponse des puissances à cette dernière note anglaise, avant de notifier aux Grecs et aux Turcs les décisions de la diplomatie. Mais, même quand on aura fait cela, on n'aura pas fait disparaître les points noirs qui subsistent encore: l'attitude de la Turquie et de la Bulgarie, qui semblent vouloir résister à ces décisions et remettre en question le traité de Bucarest; l'anarchie albanaise, qui viendrait alors en aide aux velléités de la Turquie et de la Bulgarie; la possibilité d'un conflit turco-serbe, la Turquie tergiversant à signer la paix avec la Serbie, la possibilité d'un conflit austro-serbe, l'affaire des chemins de fer orientaux tardant à s'arranger. C'est à conjurer ces éventualités, en partie rendues possibles par ses fautes, que la diplomatie européenne devra encore s'évertuer.

Eh bien! cher, ce mariage avec Mme Chabanon, est-il toujours sur le tapis, disait Emile B... à son ami le vicomte de R...

—Je ne comprends rien à cette belle passion! cependant elle doit savoir que je ne possède que des propriétés négatives et des dettes positives

—Que lui importe tout cela, tu es vicomte, et son orgueil ne réclame de toi qu'une chose!

—Quoi donc?

—Eh parbleu, "un oui", pour avoir "un nom."

Le comble de la sincérité:

Mme de X... demandait une toilette à son mari.

—Mais, ma bonne amie, lui répondit celui-ci, c'est la quatrième depuis deux mois, et tu conviendras...

—Tu me feras mourir! interrompit Mme de X... en sanglotant, et tu verras que mon enterrement te coûtera bien plus cher qu'une robe.

—Je ne dis pas, continua le mari tranquillement, mais au moins ce sera une dépense une fois faite.

CHRONIQUE LOCALE

Durant l'office du soir, célébré à l'église du Sacre-Coeur, avenue Kinistino, dimanche, des voleurs se sont introduits dans le presbytère et ont dérobé une somme de $300. L'enquête ouverte par la police n'a pas encore donné de résultat.

On fait circuler actuellement dans la province d'Alberta une pétition, adressée au Procureur-Général, demandant que les confiseries, magasins de fruits, etc., puissent demeurer ouverts durant la journée du dimanche. Cette pétition a recueilli 18,000 signatures dans la seule ville de Calgary.

Un ouvrier du nom de Kruger a été trouvé écrasé par un train dans les cours du Canadian Northern à Edmonton. On a retrouvé sur le cadavre de Kruger une somme de $80, ce qui écarte toute idée d'assassinat avec le vol pour mobile. Le coroner a prononcé un verdict de mort accidentelle.

On annonce l'établissement à Edmonton, première rue, d'un vaste magasin à rayons; les fonds seraient fournis par un syndicat de Vancouver. Ce magasin coûterait plus d'un million de dollars.

Deux détectives du département des licences de liqueurs ont accompli récemment une longue randonnée dans la région nord-est d'Edmonton dans le but de mettre un terme au commerce illicite de liqueurs.

Joseph Mailloux et Joseph Lapierre, de Duvernay, ont été condamnés, le premier à $200 d'amende et le second à $100 d'amende, pour vente de liqueurs sans licence.

La route allant d'Edson à la Grande Prairie est très fréquentée actuellement; un fermier de Pouce Coupé, M. T. F. Haskins, déclare avoir rencontré entre Edson et Grande Prairie City plus de quatre cents traineaux chargés de provisions de toutes sortes. La plupart des colons viennent des Etats-Unis et emmènent de nombreux outils agricoles et animaux.

ALLIANCE NATIONALE

L'élection des membres du bureau de l'Alliance Nationale, cercle No 151, a eu lieu la semaine dernière. Voici quels ont été les résultats du vote:

Président: J. A. Royal, sous-agent des Terres de la Couronne.

Vice-président: P. H. Ouellette, marchand.

Secrétaire: Adélard Baril, agent d'immeubles.

Trésorier: Jules Audette, comptable à la Banque d'Hochelaga.

Introducteur: A. Kirouack.

Auditeurs: J. LaBissonnière et Geo. Lefaivre.

Représentant du président général: M Georges Roy.

M. J. L. Côté, député, est parti pour Grouard il y a quelques jours.

M. J. K. Cornwall est en voyage d'affaires à Chicago et Ottawa.

L'hon. Gross, procureur-général de la Province, est actuellement en Angleterre

M. Fortunat Lefebvre, médecin-vétérinaire, de Morinville, est en voyage d'affaires à Edmonton.

M. Gamache, représentant de la Compagnie "Canada's Greatest Summer Resort" de Vancouver, est de passage à Edmonton en voyage d'affaires.

SOIREE RECREATIVE

Une soirée récréative sera donnée dimanche prochain à la salle paroissiale de l'Immaculée Conception sous la présidence de M. le Dr Sabourin.

De magnifiques prix offerts par le Dr Sabourin et par le Rév. M. Lapointe, vicaire de la paroisse, seront offerts aux gagnants de la partie de cartes.

Le programme musical, sous la direction de M. Trudel, sera tout particulièrement intéressant et original; une agréable soirée est promise à tous. Qu'on vienne en grand nombre passer quelques charmantes heures en famille.

CERCLE JEANNE D'ARC

La pièce "Les vivacités du Capitaine Tic" sera jouée par le Cercle Jeanne d'Arc, jeudi soir, 19 mars, jour de la mi-carême, à la salle des fêtes de l'Ecole Séparée, Troisième rue; le cercle n'a pu, à son grand regret, s'assurer l'un des théâtres de la ville pour cette représentation.

Voici quelle est la distribution des rôles, tous remarquablement tenus par les jeunes artistes:

Le Capt. Horace Tic. . .A. Leclaire
M. Desambois . . . A. C. Humbert
Célestin Magis. . . . . . U. Blais
Bernard, ordonnance du Capitaine Tic. ' . . . .A. Proulx
Mme de Guy-Robert, tante du Capitaine Tic. Mlle M. Coupez
Lucile, sa nièce. .Mlle I. Duteau

NOUVELLES REGIONALES

LAC FROID, ALTA

Nous avons depuis quelque jours une température fort agréable et grâce à l'abondance de la neige dans les bois nos colons s'occupent activement de faire le bois nécessaire à leurs constructions pour cette année.

La saison de pêche a été très bonne et nos cultivateurs sont très encouragés. La surface en culture cette année sera beaucoup plus considérable qu'en 1913. Il nous reste encore beaucoup de homesteads vacants, avis aux colons qui désirent une bonne terre à proximité d'un lac magnifique offrant toutes les ressources de la pêche et du canotage.

BONNYVILLE, ALTA

Bonnyville et Durlingville sont deux localités situées entre St-Paul et le Lac Froid; la terre y est d'une grande fertilité, avec du bois, de l'eau et du foin en abondance; cette région convient tout particulièrement pour l'agriculture mixte. Il y a encore plusieurs très bons homesteads vacants qui pourraient être pris par nos compatriotes. La région est déjà très peuplée et les nouveaux colons jouiront de tous les avantages des localités établies depuis quelques années. Le beau lac de l'Orignal est très poissonneux et fera les délices des amateurs de pêche.

ST-EDOUARD, ALTA

St-Edouard est une autre localité du nord est d'Edmonton où nos compatriotes venant de l'est trouveraient avantage à s'établir. C'est un endroit idéal pour les colons qui désirent s'adonner à la culture et à l'élevage, si rémunérateur dans notre province.

Les colons qui viendront en Alberta au printemps feront bien de se diriger vers nos parages; ils recevront le meilleur accueil de la part des fermiers qui y sont déjà établis.

LA GAZETTE AGRICOLE DU CANADA

Avec l'année 1914 une nouvelle revue agricole qui répond à un objet des plus intéressants, a fait son apparition dans le champ de l'agriculture canadienne. Jamais l'agriculture n'a reçu des corps législatifs les encouragements qui lui sont aujourd'hui prodigués, et aucun pays n'a autant fait à cet égard que le Canada. Gouvernement fédéral et autorités provinciales rivalisent à l'envi pour résoudre les problèmes qui confrontent les cultivateurs; et une impulsion nouvelle a été donnée à cette oeuvre par l'entrée en vigueur de la loi d'instruction agricole qui sert à coordonner les efforts des uns et des autres.

La Gazette agricole du Canada, dont le premier numéro vient de paraître, est destinée à donner une vue d'ensemble des travaux exécutés par le Dominion et par les provinces dans le domaine de l'agriculture.

Elle est rédigée et éditée à Ottawa mais la collaboration des fonctionnaires provinciaux ajoute énormément à son intérêt. Le numéro de janvier n'est évidemment qu'une introduction au travail qui va suivre, étant consacré spécialement à l'organisation et à l'histoire des divers Ministères de l'Agriculture du Canada et aux crédits qui leur permettent de poursuivre leur ouvrage. Il contient aussi en entier le texte de la loi d'instruction agricole, la convention passée avec chaque province et un état des crédits accordés cette année en vertu de ladite loi et de leur affectation.

Dans sa préface, l'honorable Martin Burrel, Ministre de l'Agriculture, fait remarquer que cette revue n'est pas destinée au grand public, mais à la presse et aux fonctionnaires agricoles auxquels elle fournira des faits et des renseignements de nature instructive et scientifique. Elle leur sera servie gratuitement. Toutefois il en sera tiré chaque mois un certain nombre d'exemplaires supplémentaires pour les particuliers qui s'y intéresseraient, et qui pourront se les procurer à raison de dix cents le numéro ou $1.00 par an.

Cette revue, imprimée sur papier de luxe glacé faisant bien ressortir les portraits des Ministre fédéral et provinciaux de l'Agriculture qui paraissent dans le premier numéro, et élégamment brochée, offre un aspect des plus attrayants.

UN AUTRE COUP POUR LES TRAVAILLEURS

Le Premier Ministre se base sur des règlements techniques pour repousser le bill de la journée de huit heures.

L'administration Borden est le gouvernement des grands industriels; il ne se passe pas de jour qui ne nous apporte de nouvelles preuves indéniables de ce fait. Le rejet du bill de la journée de huit heures, est son dernier exploit. C'est grâce à une nouvelle interprétation technique des règlements parlementaires que le bill a été rejeté. Ce bill qui avait été introduit par M. Alphonse Verville, le député du Travail pour Maisonneuve, pourvoyait à l'établissement d'une journée légale de huit heures sur tous les travaux publics au Canada. Il avait été présenté à l'ouverture de la session par le député du Travail, et lu une première fois. Il était sur le programme pour une seconde lecture. On sait que c'est à ce moment que le Parlement se déclara pour ou contre le principe d'une loi proposée.

Or, d'après les règlements du Parlement, les bills publics de ce genre, présentés par des membres privés, ont "droit de passage" les premiers quatre jeudis de chaque session. Jusqu'ici lorsque le Parlement s'ouvrait formellement le jeudi, ce premier jour n'était pas compris dans les premiers quatre jeudis spécifiés par le règlement parce que ce premier jeudi était consacré presque entièrement à des cérémonies sociales et que les députés n'avaient pas l'occasion d'expédier des affaires législatives. Il était donc logique de ne pas le compter. Se basant sur ce précédent, le député du Travail s'arrangea pour présenter son nouveau bill le quatrième jeudi de la session. Mais il fut stupéfié de se trouver en présence d'un règlement établi par le Premier Ministre, approuvé par l'Orateur, et qui déclarait que le temps voulu pour l'étude des mesures de ce genre était expiré. Le gouvernement avait, pour cela, fait compter dans les quatre jeudis, le jour d'ouverture, pendant lequel le Gouverneur Général lit le discours du Trône aux deux Chambre assemblées au Sénat.

M. Verville protesta vigoureusement au Parlement contre cette nouvelle interprétation des règlements.

Il accusa le gouvernement de l'avoir fait tout exprès pour rejeter son bill, mais rien n'y fit.

Et rien n'y fera non plus, car le gouvernement est très satisfait de son nouveau règlement. Il lui a permis de faire d'une pierre deux coups. Le bill de la journée de huit heures auquel ses amis, les grands industriels, font une vive opposition, a été massacré; il en a été de même de cette mesure si embarrassante tendant à rescinder la loi navale Laurier, présentée par M. Lespérance dans les intérêts de Forget. Vraiment ce sont de beaux jours pour les grands industriels du Canada!